Fribourg (Suisse) 63me année. — N° 230 Le numéro **10 cent.** Mardi 3 octobre 1933

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. IIa 54

PRIX DES ABONNEMENTS

	1 m.	3 m.	6 m.	12 m.
Suisse	2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	4.50	10.—	19.—	38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Le projet français de réforme financière. M. Herriot payera l'étourderie de ses impressions. Le programme du parti travailliste anglais. L'Italie et le régime économique danubien.

Le gouvernement français va présenter au parlement, dès sa rentrée, un projet de réforme financière contre lequel l'extrême gauche sonne furieusement l'assaut, parce que le plan ministériel comporte essentiellement des économies sur les traitements du personnel de l'Etat. Une hausse de quelques impôts accompagnerait la réduction des dépenses ; mais le fisc n'ose plus guère appesantir sa main, déjà trop lourde, sur le contribuable français. On ne connaît, du reste, pas encore le détail du projet gouvernemental, qui est en délibération au sein du cabinet et sur lequel celui-ci n'a pas dit son dernier mot. Ce n'est encore, pour le moment, que le projet du ministre du budget, M. Lamoureux.

Le déficit à combler est de six milliards (1 milliard 200 millions de notre monnaie). La nécessité des économies est inéluctable ; les traitements devront en faire les frais pour une partie. M. Daladier est résolu à passer outre aux objurgations de l'extrême gauche sur ce point. Le parti radical-socialiste soutiendra-t-il le chef du gouvernement ? On le saura quand ce parti aura tenu son congrès, qui est convoqué pour ces jours prochains, à Vichy.

D'après des déclarations de deux grands ténors du parti radical-socialiste, M. Marchandeau et M. Mistler, M. Daladier pourrait compter sur le congrès de Vichy pour l'appuyer. M. Marchandeau a dit qu'il ne pouvait croire que le congrès « pût se terminer sans que les députés eussent reçu le mandat de prendre résolument leurs responsabilités sur la question financière ».

M. Mistler a même encouragé M. Daladier à brusquer les choses en disant :

« Le redressement financier, on peut très bien le faire en vingt-quatre heures. »

La réforme budgétaire qui va être entreprise aura nécessairement un caractère provisoire, étant donné l'état instable de la situation générale. On dit que M. Daladier s'accommoderait même d'une suspension partielle de l'amortissement de la dette publique, pour équilibrer le budget. Mais le ministre en cause plaide chaleureusement pour le remède héroïque des économies.

L'optimisme de M. Daladier se fonde sur le sentiment que le monde a touché le fond de la crise et que nous commençons à remonter la pente. En France, en tout cas, la plupart des industries accusent un regain d'activité, les prix se raffermissent, les finances publiques s'améliorent grâce à une recrudescence des recettes fiscales, la caisse de l'Etat est à même de faire face à tous les besoins, les cours des emprunts sont fermes et le franc a une tenue de plus en plus gaillarde, qui fait un réjouissant contraste avec le désarroi de la livre et du dollar.

Si le parlement a le courage de voter d'énergiques mesures budgétaires, la France sera en excellente posture.

***

Beaucoup de Français reprochent à M. Herriot d'avoir déconsidéré son pays en émettant des jugements incontestablement faux sur les affaires de Russie.

M. Herriot, ancien président du Conseil, ne représentait que lui-même, et ses impressions ont été assez fausses pour que personne n'y souscrivît. Il est vrai qu'il était accompagné de l'ambassadeur de France à Moscou, qui a été le rencontrer à Odessa et ne l'a laissé que dans la capitale des Soviets. Ce côte-à-côte pouvait donner à son voyage un caractère semi-officiel. On suppose bien que M. Daladier ne tenait pas à ce que le voyage de M. Herriot eût ce caractère ; cependant, il lui aura été difficile de ne pas déférer au désir de l'ancien président du Conseil, qui aime à se promener avec quelque ostentation. Mais M. Alphand, ambassadeur français à Moscou, n'a participé en rien à la rédaction des notes de son hôte, et, s'il publie un jour ses souvenirs, on y lira peut-être des observations fort différentes de celles qu'a faites le maire de Lyon et qui soulèvent aujourd'hui de vives récriminations.

Ces protestations affectent vivement l'illustre voyageur et ne contribuent pas peu à retarder sa guérison. Emu à pleurer lorsqu'on lui fait de la peine, le maire de Lyon s'explique, àtout venant, aux visites qu'il reçoit. On l'écoute avec attention et bienveillance, mais l'opinion reste que M. Herriot s'est grossièrement trompé et qu'on l'a berné dans les grandes largeurs. Cela ne nuit qu'à lui seul. Il a retardé pour longtemps, sinon pour toujours, le moment de remonter au pouvoir, qu'il tâchait de hâter depuis quelque temps. Son heureux rival, M. Daladier, s'en frotte les mains en disant : « Cet enfant d'Edouard ! »

***

Le parti ouvrier anglais a tenu, hier, à Hastings, sa conférence annuelle. Un des chefs du parti, M. Crips, y a fait la proposition d'inscrire au programme du Labour Party les articles suivants :

1° Abolition immédiate de la Chambre des lords ;

2° Adoption immédiate de lois donnant au gouvernement des pouvoirs exceptionnels pour toute mesure qui lui paraîtra utile ;

3° Revision de la procédure de la Chambre des communes, de manière à pouvoir passer du régime actuel à un régime socialiste par des voies légales et sans avoir recours au procédé de la dictature ;

4° Etablissement d'un plan économique pour l'industrie, les finances et le commerce d'exportation, mettant fin au système actuel et abolissant le chômage et la pauvreté.

Les socialistes anglais ont appris, comme on le voit, quelque chose des hitlériens allemands. S'ils arrivent au pouvoir, ils ne veulent pas s'en laisser déloger par un respect exagéré de la démocratie. Ils se feront décerner des pouvoirs dictatoriaux pour s'y maintenir indéfiniment.

***

On attend avec curiosité la divulgation des propositions italiennes sur le régime économique des pays danubiens. Il s'agirait d'instituer un système de préférence entre ces Etats, non seulement pour les produits agricoles, selon ce qui avait été décidé à la conférence de Stresa, mais aussi pour les produits industriels et cela dans les relations avec les autres pays aussi bien que dans les échanges internes des Etats danubiens. Ces Etats accorderaient des préférences à l'importation chez eux dans la mesure où ils auraient la facilité d'exporter leurs céréales à l'étranger. Chacun des Etats intéressés s'entendrait à cet effet avec les Etats de son choix.

La difficulté est que les Etats de la Petite-Entente forment un bloc économique dont les membres sont solidaires et se résoudraient malaisément à entrer dans des accords séparés avec l'Autriche ou la Hongrie.

Celles-ci, d'autre part, ont des raisons de tenir à ne pas traiter avec ce bloc, dominé par la Tchéco-Slovaquie, dont les intérêts ne s'harmonisent pas avec les leurs.

Le gouvernement italien voudrait aider l'Autriche et la Hongrie à éluder cette obligation. En France, où la Petite-Entente jouit de chaudes sympathies, on ne voudrait rien faire pour la désagréger.

Après quatre cents ans [1]

(Un nouveau livre de Mgr Besson)

L'article qui suit, consacré au nouveau livre de Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, est en même temps le compte rendu de l'admirable conférence d'hier soir, pour laquelle un public nombreux s'était rendu au Capitole et qui en est sorti édifié par les passages qui lui ont été lus et charmé, comme toujours, par l'art incomparable du conférencier.

« Un livre « de chez nous », ceux-là seuls qui sont « de chez nous » le pourront comprendre. » C'est ainsi que Mgr Besson qualifie, dans son avant-propos, avec trop de modestie, son nouvel ouvrage, édité chez Jacquemoud, Genève, et qui sort des presses de Saint-Paul, à Fribourg. Ce livre, qui témoigne encore une fois du zèle apostolique de Mgr Besson, de sa science et de son art littéraire, est bien « de chez nous » en effet. On ne peut le lire sans évoquer constamment le paysage familier des Alpes et du Léman, et les beautés de la terre vaudoise. Il a été écrit en grande partie à Lausanne, en des heures de loisir, — peut-on mieux utiliser ses vacances ? — Les pages vibrent d'un profond amour patriotique ; l'auteur les a dédiées à ses ancêtres, qui reposent dans le vieux cimetière, aujourd'hui désaffecté, de Chapelle-Vaudanne, au cœur du canton de Vaud. Les bois qui illustrent l'ouvrage et qui sont dus à la main experte d'un jeune artiste, Fred Fay, font revivre, avec ses traits de jadis, le visage du pays.

Le sujet du livre ne pourrait être plus « de chez nous ». Il y a quatre cents ans, une rupture s'est produite dans notre pays, qui a détruit son unité religieuse. Malheureusement, elle persiste et bien des gens, de part et d'autre, en souffrent. Pour tout catholique réfléchi, c'est une douleur de voir les brebis du divin Pasteur parquées en deux bercails, et pour tout réformé croyant, animé de la charité du Christ, quel regret à la vue des divisions profondes qui séparent des chrétiens, citoyens d'un même canton, d'une même patrie et unis dans un même amour du pays ! Aussi, les réflexions que le centenaire de la Réforme suggère à l'Evêque, dont le diocèse demeure divisé, toucheront au vif non seulement les catholiques, ses diocésains, mais encore nos concitoyens réformés qui savent bien avec quelle loyauté et quelle affectueuse compréhension Mgr Besson parle d'eux et s'adresse à eux. Les efforts qu'il accomplit pour réparer la rupture seront pour beaucoup, de part et d'autre, un stimulant.

Un livre « de chez nous », oui, mais dont la portée dépassera, combien largement ! les limites de la terre vaudoise et que beaucoup, au-delà de ces limites, comprendront. La Suisse entière, qui a souffert et souffre encore de la même rupture, s'intéressera au problème tel qu'il est posé et aux efforts qui visent à le résoudre ; plus encore, le livre de Mgr Besson pénétrera à l'étranger, partout où sa profonde connaissance des questions religieuses et son art lui ont fait un nom et où des âmes partagent les mêmes soins ; et elles sont nombreuses : il n'est que de se rappeler tous les essais de rapprochement entre les diverses Eglises chrétiennes, tentés ces dernières années, les conférences où l'on aurait voulu que l'Eglise catholique prît part. Au lendemain de la conférence de Lausanne, l'ancien superintendant des Eglises chrétiennes d'Allemagne, le Dr Dibellius, exprimait son regret de n'avoir pas rencontré officiellement les catholiques. Mais qu'on pense, d'autre part, au but que poursuivait l'illustre cardinal Mercier en dirigeant les conversations de Malines : sous sa direction, anglicans et catholiques cherchaient à s'entendre et à se rapprocher. Le livre de Mgr Besson est donc bien actuel et s'il prétend n'être que pour ceux « de chez nous », il sera utile à tous les esprits qui, au dehors, se préoccupent de l'unité de l'Eglise.

Au cours de son ministère paroissial et épiscopal, dans ses tournées de conférences, Mgr Besson a eu l'occasion d'entrer directement et très intimement en contact avec beaucoup d'âmes inquiètes. Elles se sont confiées à lui et souvent il les a réconfortées. Mgr Besson a également vu à l'œuvre des prêtres qui entretiennent les meilleurs rapports avec les réformés. Il a pu converser aussi avec des pasteurs dans une atmosphère de véritable charité et de confiance.

Dans son nouveau livre, il a voulu précisément nous faire connaître, en les incarnant dans la personne d'un prêtre, le curé Favre, et d'un ministre, le pasteur Curchod, ces préoccupations pressantes d'un grand nombre de chrétiens, pour qui le quatrième centenaire de la Réforme est une invitation à réfléchir. Ces préoccupations nous sont présentées sous forme de lettres fictives. On sait que le genre est familier à Mgr Besson : qu'on se souvienne des *Lettres à un jeune paroissien sur l'Eglise catholique, sur le sacrement de Pénitence,* de la *Route aplanie,* etc.

La correspondance s'engage avec sincérité, loyauté ; dès le début, entre le curé et le pasteur, la confiance s'établit ; les difficultés, sans doute, ne tardent pas à s'élever, et on le comprend, après quatre cents ans de rupture ; néanmoins, la charité ne fait que grandir. C'est le soir du 1er août. Après la cérémonie patriotique qui a réuni tous les citoyens, protestants et catholiques, et qui lui a offert le spectacle émouvant d'une parfaite union dans un même amour de la patrie, le pasteur Curchod, rentré chez lui, écrit à l'abbé Favre. « Dussé-je vivre un siècle, je n'oublierai jamais cette soirée, dont l'atmosphère avait un charme si prenant, cette ligne paisible du Jura, tout illuminée de grands feux, ces champs endormis dans la fraîcheur, ces cultures magnifiques, légitime orgueil de notre bonne terre, et, dans ce décor simple et grandiose, cette foule compacte, réunie sur la place, pendant que les cloches de votre église et celles de notre temple, délicieusement harmonisées, sonnaient ensemble de toute leur âme. Et les chants populaires traduisaient si bien les sentiments de tous, catholiques et réformés, joyeusement unis dans une même reconnaissance envers Dieu ! Et les discours — le vôtre, Monsieur le Curé, semblable au mien par le fond, quoique différent par la forme — disaient si clairement que, malgré ce qui divise, il reste d'infinies possibilités d'entente et d'union !... cette soirée du 1er août m'a fait entrevoir un idéal de fraternité chrétienne que je ne soupçonnais pas. Et demain ce sera fini. Nos braves gens, ce soir si près les uns des autres, si parfaitement « un » se disjoindront, précisément le jour du Seigneur : ils iront, les uns à l'église et les autres au temple. Cette rupture, qui persiste depuis quatre siècles, durera-t-elle indéfiniment ? » Question émouvante ! Et le pasteur demande si la rencontre n'est pas possible sur le chemin qui mène au Père. Il voudrait trouver un peu d'écho dans le cœur du curé. Or, tandis que le pasteur écrivait au curé, celui-ci, assis au jardin, sur le banc de pierre, contemplait « la merveilleuse campagne vaudoise, dormant au clair de lune, comme un robuste moissonneur qui vient d'achever son travail, et dans le silence de la nuit toute calme, interrompu de loin en loin par un aboiement solitaire », il songeait à ce qui préoccupait le pasteur. Intimement, ils souffraient tous deux. Aussi, dans le cœur du curé, la lettre du pasteur trouve un écho fidèle, la réponse ne tarde pas. Le curé Favre fait part au ministre de sa méditation pleine de tristesse : « La question de fait est résolue dans notre canton mieux peut-être que n'importe où. Nous avons, pratiquement, une formule acceptable : respect mutuel, tolérance, liberté. Notre peuple ne veut plus de luttes religieuses. Il cherche la concorde et, presque toujours, la trouve. » Mais la question de droit reste pendante : elle est essentielle et l'on ne peut entrevoir d'union réelle en dehors d'une solution identique. Si Jésus-Christ est Dieu au sens précis et théologique du mot et si l'Eglise, telle qu'elle existait avant 1536, avec sa hiérarchie, sa doctrine, ses sacrements, est voulue de Dieu, nul ne peut y toucher, et si cette Eglise a vu naître des abus « la répression de ces abus ne pouvait se faire qu'en plein accord avec la hiérarchie, sans rien toucher à l'essentiel de la doctrine et des sacrements ». Sentant les difficultés surgir, à ce propos, le curé invite le pasteur à utiliser les moyens traditionnels d'apostolat suggérés par saint Bernard à ses moines : la parole, l'exemple et la prière, la prière surtout pour l'unité du troupeau.

On admirera, dès les deux premières lettres, l'art d'écrire de Mgr Besson : la pensée est claire, elle se développe avec ordre, mais sans rigidité ; la phrase est limpide, la description pittoresque, le ton chaud.

Le curé ne se trompait pas. La question de droit, voilà bien, pour le pasteur, le gros obstacle. Il faut la laisser de côté, répond-il à l'abbé Favre. On pourrait collaborer au bien spirituel du pays sans même professer à l'endroit de la personne du Christ et de l'organisation de l'Eglise les mêmes croyances. Il est des circonstances providentielles, favorables à l'union,

[1] Mgr Besson, *Après quatre cents ans.* 34 bois inédits de Fred Fay. Genève, Librairie Jacquemoud. 1933. Prix : 3 fr. 50.

dont on devrait profiter. Quand les communautés chrétiennes font des efforts pour se réunir, pourquoi l'Eglise catholique reste-t-elle à l'écart ? Et pourquoi les catholiques ne se joindraient-ils pas aux cultes interecclésiastiques ? A ce propos, le pasteur Curchod rappelle au souvenir du curé une cérémonie qui s'est déroulée à Saint-Pierre de Genève et qui lui a donné l'impression d'un retour à l'unité. La lettre du pasteur emprunte le récit du *Messager paroissial des Pâquis,* mars 1932, signé de M. le pasteur de Saussure. « Quand on a vu ce cortège d'un millier de personnes, s'avancer vers la table sainte, où, côte à côte, officiaient des Vieux-Catholiques, des Anglicans, des Luthériens et des Réformés, on ne peut être que touché du sérieux, du recueillement, de la religieuse émotion de tous ces fidèles. Nous avons vécu vraiment une heure historique, l'heure où, après des siècles de séparation, les chrétiens de quatre confessions différentes se retrouvaient unis, dans une même communion, au corps et au sang de leur unique Sauveur. » Le pasteur Curchod rapporte même quelques passages d'un article publié à ce sujet, dans le *Journal de Genève,* par M. le pasteur Marion. Il n'y avait plus ni Anglicans, ni Luthériens, ni Vieux-Catholiques, ni Réformés ; ou plutôt, ils étaient tous là, mais réduits au commun dénominateur du même Christ. » Il termine sa lettre en disant qu'il aurait voulu voir, à cette cérémonie, des catholiques, proclamant avec les autres que les chrétiens, malgré leurs diversités extérieures, ne sont qu'un en Christ. L'attitude du Pape en ces questions, ajoute-t-il, le navre, et il comprend qu'un évêque anglican, James de Wolf-Pern, voie dans l'infaillibité pontificale, « un obstacle insurmontable à la fusion avec l'Eglise romaine » ; certains textes de saint Jérôme et de saint Augustin d'ailleurs, sont de grosses objections à ce dogme.

Les plus graves questions sont maintenant soulevées et, pour le curé, quelle ample matière à éclaircissements ! Sans périphase, sans détour, puisque le pasteur le lui a demandé, il s'explique : « L'interconfessionnalisme n'est pas le chemin propice aux rencontres définitives. » Impossible de parler d'union, ni de « table sainte présidée par le même chef invisible dont les ministres divers apparaissent vraiment comme des frères » ; l'officiant vieux-catholique croit à la présence réelle ; un grand nombre de ceux qui assistent au culte officiel qu'il préside, non seulement ne croient pas ce qu'il croit, mais traitent les catholiques plus ou moins de faussaires, parce qu'ils font des textes eucharistiques le même usage que le pasteur qui leur donne la communion. Et cette communion, ou bien elle donne réellement le Sauveur, ou bien elle ne donne qu'un simple pain, figure, symbole ou souvenir du Sauveur. Le « chef invisible » sait ce qu'il a institué : parmi les fidèles réunis à cette table sainte, les uns sont en harmonie avec lui, les autres ne le sont pas. On ne saurait admettre qu'il approuve les uns et les autres. Vraiment, les manifestations de ce genre ne produisent qu'une union conventionnelle, dangereuse même, puisque des vérités fondamentales y sont sacrifiées, et, au témoignage de protestants, inféconde. Il y a là, pour des catholiques, une raison profonde d'abstention, qui n'échappe point d'ailleurs à bon nombre de non-catholiques. Quant à l'infaillibilité pontificale, il en faut connaître exactement la nature, saisir sur quels arguments elle s'appuie et à quoi elle engage, avant de la récuser comme détruisant la liberté du jugement privé et s'opposant à l'autorité de l'Ecriture. C'est à faux qu'on objecte, contre la primauté du Pape, des textes de saint Jérôme et de saint Augustin ; la pensée des deux docteurs est toute catholique. « Nous n'avons pas le droit, conclut le curé Favre, de sacrifier, serait-ce en les enveloppant de silence, les vérités vitales données par le Christ au monde ; nous ne croyons même pas qu'on puisse être chrétien sans les admettre intégralement. » Par contre, s'il s'agit de la préservation du peuple, s'il s'agit de porter secours aux malheureux qui souffrent moralement, la collaboration, en dehors de l'interconfessionnalisme, est efficace et souhaitable.

On se rend compte que les quatre premières lettres ont engagé la discussion, avec franchise, mais aussi avec cordialité, sur les points les plus épineux. Elle se poursuit en s'adoucissant même, et rien pourtant n'est sacrifié : aux questions du pasteur, le curé répond en toute liberté ; la vérité et la charité gardent tous leurs droits. La primauté de saint Pierre, le culte de la Sainte Vierge, l'Eglise catholique et la Bible, la doctrine catholique de la justification : ce sont, pour le pasteur, autant de difficultés que l'abbé Favre s'efforce d'élucider avec sa large connaissance des faits et son intelligence pénétrante des textes. Il n'emporte pas l'adhésion de son interlocuteur ; mais il se l'attache. Les relations deviennent si simples entre eux que le pasteur peut demander au curé de bien vouloir déplacer une conférence pour ne pas porter préjudice à une manifestation protestante ; le curé est très heureux de lui être agréable et de faire plaisir aux autres pasteurs. Oui, M. Curchod avait raison ; il reste d'infinies possibilités de s'entendre. Et quand le pasteur est frappé par un deuil cruel, le curé est le premier à lui faire part de sa sympathie ; il lui donne, avec infiniment de cœur, nos raisons d'espérer et promet de prier pour sa mère défunte et pour lui-même. La prière pour les morts ! Le pasteur l'accepte avec émotion et, pour satisfaire à son désir, le curé lui écrit encore une lettre touchante sur le culte des morts. Encore une de ces pages où l'âme vibrante et artiste de Mgr Besson est mise à nu.

Ainsi les deux ecclésiastiques sont devenus de bons amis. Ils ne se sont pas fait beaucoup de visites, il valait mieux ; mais ils ont échangé des lettres dans lesquelles ils ont ouvert toute leur âme et parfois, se rejoignant, le soir, sur les routes de leur paroisse, ils ont conversé. Leurs entretiens avaient pour sujet les mêmes questions que leur correspondance. A mesure qu'ils parlaient, ils se comprenaient mieux, puis ils marchaient en silence... des larmes, peut-être, ont mouillé leurs yeux : ils sentaient, dans leur cœur généreux, tout le mal dont souffre notre pays.

Hélas ! bientôt, ils ne pourront plus faire route ensemble. Les deux amis devront se séparer. Le bon curé qui avait rêvé de mourir à l'ombre de sa vieille église et qui avait fixé déjà le lieu de son repos, près de la sacristie d'où il avait souvent considéré la cure du pasteur, avec le secret espoir qu'il viendrait, lui aussi, quelquefois sur sa tombe, le bon curé doit obéir à ses supérieurs, il va quitter sa paroisse. Mais ils demeureront unis par des liens spirituels : ils poursuivront ensemble, de loin, leur labeur sans crainte d'être accusés de trahir et ne redoutant pas d'être taxés d'utopistes. Entendant sonner l'angelus à l'église, le pasteur se rappellera son ami Favre, et lui, de son côté, priera pour celui avec qui il a pu fraterniser ; l'un et l'autre mettront tout en œuvre pour qu'un jour la rencontre soit possible, sur la route aplanie.

Telle est la fin de ce livre admirable qui sera, on n'en saurait douter, à cause de l'esprit qui l'anime, un instrument de la Providence pour abattre les obstacles qui nous séparent. Les Réformés qui liront les lettres du curé Favre au pasteur Curchod découvriront l'âme du vrai prêtre catholique, inébranlablement attaché à la vérité qu'il croit posséder mais pour qui le zèle ne consiste pas à anéantir les autres. Ils trouveront d'ailleurs, dans le livre de Mgr Besson, en marge de cette correspondance, d'autres lettres du sympathique curé, qui achèveront de le leur faire connaître ; entre autres, une lettre savoureuse à un prélat romain sur les excellentes relations qu'entretiennent, à Echallens, les deux « confréries », une lettre à une comtesse française sur l'inutilité des brochures de propagande et l'inefficacité de certaines polémiques, deux lettres à son séminariste sur la sainteté du sacerdoce et les devoirs du ministère, des lettres sur la conversion, le respect des croyances d'autrui, les dévotions, la Réforme. C'est encore le même esprit de franchise et de générosité, la même affectueuse compréhension des âmes, qu'ils devront constater et sans doute approuveront-ils le pasteur Curchod quand ils liront la lettre qu'il envoie à Sœur Noémi : « Je trouve dur, ma Sœur, que nous soyons, à cause de nos différences ecclésiastiques, séparés de chrétiens comme celui-là. Plus j'ai l'occasion de le connaître, plus je me sens près de lui : c'est vraiment « un Israélite sans artifice... Il comprend bien le protestantisme et ses conversations me persuadent qu'on a chez nous, sur l'Eglise catholique, une foule d'idées inexactes. » Et les catholiques qui liront les lettres du pasteur au curé Favre, comme aussi celles qu'il est amené à écrire à un de ses confrères, se rappelleront ou apprendront qu'il y a chez nos frères séparés aussi de la magnanimité. Ils partageront sa peine et s'uniront à sa prière pour l'unité des chrétiens.

Nul doute que, si l'esprit du curé Favre et du pasteur Curchod pénètre dans nos cœurs, il soit possible, un jour, de se rencontrer. La grâce de Dieu produira la rencontre ; mais Mgr Besson aura l'immense mérite, en ce quatrième centenaire de la Réforme, de nous avoir engagés, de part et d'autre, à la préparer.

A. Pittet.

Le traître Steiner

Le traître Steiner était en relations avec des agents étrangers. D'après les aveux qu'il a consignés dans un long mémoire, il s'agirait de quatre individus employés dans le service d'espionnage. Il reste à vérifier si les indications données par Steiner sont exactes et si les agents lui ont donné leurs véritables noms.

Il n'en reste pas moins que le *Moniteur suisse de police* recherche les nommés : Gatti de Milan, âgé de 55 ans environ ; Livretti, de Novare, 40 ans ; Dick, du Tyrol méridional, 30 ans, et Baille, de Besançon, 38 ans.

Le caractère politique du délit exclut l'extradition de ces individus, qui se trouvent de l'autre côté de la frontière.

LE PROFESSEUR HITLÉRIEN DE ZURICH

Le professeur Freytag, chef des hitlériens allemands de Suisse, a envoyé au Département de l'Instruction publique sa démission de professeur de philosophie et d'histoire de la pédagogie à l'université de Zurich et a demandé à être mis à la retraite à partir du 15 octobre.

La session fédérale

Conseil national

Séance du 2 octobre, à 18 heures

Le programme financier

Le Conseil aborde les articles du programme financier. Il repousse sans discussion une proposition de M. Graber (Neuchâtel), socialiste, supprimant le préambule de la majorité de la commission constatant l'état de nécessité.

A l'article premier réduisant les subventions, M. Bringolf (Schaffhouse), communiste, propose une adjonction selon laquelle le Conseil fédéral garantira aux ouvriers, employés, paysans et artisans tombés dans la gêne, du travail, du pain et d'autres moyens d'existence. L'orateur déclare que la politique financière du Conseil fédéral a fait faillite. L'amendement est repoussé.

Le Conseil fédéral et la majorité de la commission proposent la réduction de toutes les subventions, sauf celles fixées par la constitution et une convention et celles qui sont couvertes par des recettes spécialement affectées à leur payement.

MM. Schüpbach (Berne), radical, et Bujard (Vaud), libéral, insistent sur la nécessité de faire des économies et réservent à des ordonnances spéciales les subventions pour le chômage. Au nom de la minorité, M. Schmid (Argovie), socialiste, propose d'exclure des réductions les subventions destinées à la lutte contre le chômage, la subvention à l'école primaire, pour la lutte contre la tuberculose, pour l'assurance-maladie et pour l'enseignement professionnel.

M. Müller (Berne), paysan, propose d'exempter de la réduction les dépenses nécessitées par le payement d'un prix de 37 francs le quintal pour le froment indigène et d'une prime de mouture conforme à la loi sur le blé.

M. Schulthess, président de la Confédération, demande de ne pas continuer à discuter en ce moment la question du prix du blé.

M. Müller (Berne), paysan, est d'accord d'ajourner le débat à mardi.

M. Schmid (Soleure), socialiste, demande l'ajournement jusqu'au vote de la Chambre sur le monopole du blé. La motion d'ordre est acceptée.

M. Petrig (Valais), conservateur, propose d'exempter de la réduction les subventions pour l'amélioration du sol.

M. Hœppli (Thurgovie), socialiste, demande d'exempter de la réduction les contributions pour les primes aux accidents non professionnels et de maintenir intégralement la subvention à la caisse d'assurance de Lucerne.

M. Flisch (Appenzell Rh. Ext.), socialiste, appuye les propositions de la minorité.

M. Weber (Zurich), socialiste, combat la limitation des crédits pour le chômage.

M. Mermod (Vaud), radical, se déclare contre la réduction des crédits pour : les améliorations foncières qui fournissent des occasions de travail. Ces réductions mettront au chômage de nombreux techniciens. Ce ne serait pas une économie.

M. Welti (Argovie), socialiste, combat la réduction du crédit pour la lutte contre la tuberculose.

M. Schulthess, président de la Confédération, déclare que le parlement ne paraît pas se rendre compte de la gravité de la situation. Toutes les propositions du Conseil fédéral ont été sérieusement étudiées. Il faut que la Chambre ait le courage de faire des économies. Il lui demande d'élever le débat.

Si l'on acceptait les propositions individuelles, tout resterait comme devant et il ne serait plus question d'économies. « Je rappelle, a-t-il dit, que les subventions seront réduites dans la règle de 20 %, ce qui donne au Conseil fédéral une certaine marge. Pour ce qui est de la tuberculose, il ne s'agit que de réduire les crédits pour les constructions. Les réductions de l'assurance-maladie représentent le 5 %. Il faudra que, depuis 1933, l'établissement fédéral de Lucerne paye lui-même ses frais d'administration. Le fonctionnement de l'établissement a été soumis à une commission d'experts. Les primes pour les accidents non-professionnels sont trop basses. Notre économie représente une augmentation de prime d'un franc par an et par assuré. »

Au sujet de l'enseignement professionnel, nous avons des écoles où il y a plus de maîtres que d'élèves. Il est parfaitement possible de faire des économies dans l'administration de l'enseignement professionnel.

La question du chômage ne fait pas partie de ce débat. Elle sera réglée par des ordonnances spéciales. Il est impossible que, dans un organisme si complexe, il ne se produise par des abus. Il faut arriver à ce que celui auquel est offert du travail l'accepte sous peine de perdre les subsides. Il faudra accentuer le contrôle et prendre des mesures pour le travail saisonnier. Ces questions doivent être discutées avec les gouvernements cantonaux.

En fait de travaux de chômage nous devons être très prudents ; ces entreprises sont presque toujours contraires à l'économie nationale. Ce qui serait plus utile, c'est que l'Etat accordât certaines assurances aux industries d'exportation. En terminant, M. Schulthess demande à la Chambre de faire son devoir.

L'amendement Petrig est repoussé par 71 voix contre 45.

L'amendement Hœppli est repoussé à une majorité évidente.

Les propositions de la majorité de la commission sont votées par 88 voix contre 49.

La séance est levée à 21 h. 10.

Les conservateurs de Schaffhouse

Les informations de la presse au sujet des décisions prises à l'assemblée du parti conservateur-catholique de Schaffhouse, le 25 septembre, ayant donné lieu à des malentendus, le comité du parti publie une mise au point disant notamment :

Le parti catholique et son président, M. Ebner, ont déclaré à toutes les assemblées et même avant le premier et le deuxième tour de scrutin pour l'élection d'un conseiller aux Etats qu'ils s'en tenaient à l'entente intervenue il y a quelques années avec les autres partis bourgeois, concernant la garantie réciproque des sièges occupés dans les autorités communales et cantonales pour une législation.

M. Ebner a fait à nouveau cette constatation à l'assemblée du parti du 25 septembre, sous réserve de réciprocité. Il a relevé, en outre, comme il l'avait fait aux cours des assemblées précédentes, qu'il n'existe aucun lien avec les nouveaux fronts et que les questions et réponses connues ont été échangées sans prise de contact préalable avec d'autres partis.

Aucune autre déclaration n'a été faite modifiant l'attitude du parti.

La confiance au président a été votée indépendamment et non ensuite de cette déclaration.

L'attitude du parti à l'égard des nouveaux mouvements est inspirée par le programme social et économique du parti catholique suisse et les directions arrêtées au congrès du 30 juillet 1933. Le parti de Schaffhouse est unanime à ce sujet.

L'initiative en faveur de la vieillesse

Une délégation du comité d'initiative pour un secours provisoire aux vieillards et aux survivants, a eu un entretien avec le chef du Département fédéral des finances sur le règlement de cette question.

Les représentants du comité ont déclaré au Conseil fédéral qu'il était impossible de retirer l'initiative, parce que le texte de cette dernière n'autorise le retrait que si un contre-projet est déposé aux Chambres fédérales.

Comme ce n'est pas le cas en ce qui concerne l'initiative sur l'impôt de crise, le comité n'a pas le droit de retirer l'initiative.

En outre, le comité considère que, étant donnée la situation financière, un montant de 8 millions de francs pour les secours à la vieillesse est insuffisant.

Comme le secours pour la vieillesse constitue une mesure de crise dont les cantons profitent, il paraît possible d'utiliser les intérêts du fonds afin de venir en aide aux vieillards, aux veuves et aux orphelins dans le besoin.

Ecoles valaisannes

On nous écrit de Sion :

L'autorité scolaire supérieure a décrété la fermeture de dix écoles primaires fréquentées par un nombre minime d'élèves, pouvant, d'ailleurs, facilement être répartis dans d'autres classes de la même localité. Par ailleurs, il a été créé neuf nouvelles écoles en application de la loi qui prévoit que les classes surchargées doivent être dédoublées.

Le Valais comptait, au cours de l'année scolaire 1932-1933, 23,388 élèves, répartis dans 752 classes, ce qui donne un effectif moyen de 31 écoliers par école. Cette moyenne est très satisfaisante.

Il faut tenir compte que le Valais possède une très forte proportion de hameaux isolés dotés d'une école dès qu'il y a une huitaine d'élèves en âge de scolarité. Nous avons : 6 classes de 7 à 10 élèves ; 71 classes de 10 à 20 élèves ; 168 classes de 20 à 25 écoliers ; 166 écoles de 25 à 30 élèves ; 184 de 30 à 35 ; 95 de 35 à 40 ; 16 de 40 ; 19 de 41 ; 7 de 42 ; 4 de 44 ; 6 de 45 ; 6 de 46 et 4 de 48.

Les classes de 45 élèves et plus seront dédoublées dans un avenir prochain. Quelques écoles enfantines seront ouvertes où la nécessité s'en fait sentir, de sorte que les nouvelles classes seront finalement plus nombreuses que celles qu'on a dû fermer et que le personnel enseignant en activité se sera pas réduit au chômage. L'économie réalisée d'un côté sera ainsi appliquée, d'autre part, en tenant compte d'une plus grande uniformité et surtout des besoins de chaque région.

En l'espace de vingt ans, 134 nouvelles écoles ont été ouvertes en Valais.

La semaine de voyages

La semaine suisse de voyages qui a commencé samedi et qui dure jusqu'au 9 octobre a provoqué, en fin de semaine, aux entreprises suisses de transport une telle augmentation du trafic qu'elle ne saurait à peine être comparable à la circulation des fêtes de Pâques, de Pentecôte, etc. En plusieurs endroits, il a fallu augmenter le nombre des trains et faire partir des trains spéciaux à double qui, d'ailleurs, étaient bondés.

Pendant toute la semaine de voyages, les autorités ferroviaires vont dresser une statistique minutieuse. Chaque voyageur sera marqué sur cette statistique et le résultat exact de ce travail sera mis au point de façon à pouvoir établir les effets de cette réduction de tarifs.

Les votations de Genève

Genève, 2 octobre.

Mauvaise journée que celle du 1er octobre. Les deux lois destinées à empêcher le renouvellement des scènes sanglantes du 9 novembre dernier et à garantir la liberté du travail ont été rejetées à une majorité allant de 450 à 800 voix sur 28,500 suffrages exprimés. La moitié des citoyens se sont abstenus. C'est dire combien le peuple est oublieux. Il semblerait que Genève n'eût jamais été le théâtre d'une tragique émeute qui la mit à deux doigts de tomber sous le knout bolchévique.

Les événements se sont-ils si brusquement décolorés pour que des milliers d'électeurs, la plupart sans doute attachés à leur pays, préfèrent le plaisir d'une promenade automnale à l'accomplissement de leur devoir civique ? En moins d'une année, alors que le principal auteur de la tentative avortée est encore emprisonné, le peuple d'une république qui se targue d'être éclairée et donne volontiers des leçons à tout le monde estime qu'on doit passer l'éponge sur le passé sans prendre la moindre précaution contre les menaces révolutionnaires. C'est vraiment de l'inconscience.

On peut compter sur les socialistes pour exploiter à fond le résultat du scrutin.

Dans un mois exactement, il s'agira de procéder au renouvellement des autorités législatives et, trois semaines après, à l'élection du Conseil d'Etat.

Les comités politiques savent ce qu'il leur reste à faire. Ils n'ont pas une minute à perdre, s'ils veulent barrer la route à l'extrême gauche. L'ère des tergiversations, des disputes et de la zizanie est passée. Seule, une action conjuguée énergique peut sauver notre canton du danger imminent. Du côté des partisans des lois, la campagne a été mollement conduite, tandis que le parti socialiste a fait feu des quatre pieds. Le *Travail* a publié chaque jour des appels délirants à la solidarité de la classe ouvrière, présentant l'œuvre législative comme un traquenard tendu à sa bonne foi. A lire sa prose enfiévrée, il semblait que les citoyens de notre libre république ne pourraient plus bouger, ni exprimer leur opinion sans encourir les foudres de la justice.

Chaque militant s'est livré à une propagande active, trompant chacun sur la portée réelle des dispositions proposées. En outre, jamais nous n'avons vu autant d'affiches et de papillons de toutes couleurs dans l'agglomération urbaine ; les endroits réservés à l'affichage, les portes des granges et les poteaux télégraphiques ou électriques dans les villages disparaissaient littéralement sous une couche de papiers jaunes, verts, rouges, contenant les plus grossières exagérations.

En cette occurrence, l'argent dépensé par le comité collectiviste doit chiffrer par une somme énorme.

Les partis nationaux ne possèdent pas les mêmes ressources. Les bons bourgeois se montrent en général parcimonieux quand il s'agit d'alimenter la caisse. C'est sans aucun doute de l'économie mal placée.

Que le socialisme arrive au pouvoir et il se chargera d'arracher à ceux qui détiennent la richesse ce qu'ils refusent de céder aujourd'hui bénévolement pour assurer le triomphe de la cause de l'ordre.

La campagne a voté correctement et a fourni une majorité acceptante considérable. Les communes catholiques méritent une mention spéciale. Hélas ! leur patriotique effort a été annihilé par les suffrages massifs négatifs des gros bataillons des camarades syndiqués.

Plusieurs éléments détachés de la gauche radicale, ainsi que les illuminés qui suivent M. Gross et certains anciens adhérents de l'Ordre politique national, ont fait pencher la balance du côté socialiste.

Le Conseil d'Etat eût été bien inspiré s'il avait suivi l'avis de ceux qui l'adjuraient de renvoyer cette votation disputée après les élections générales de l'automne.

Quoi qu'il en soit, l'heure a sonné de préparer la revanche et d'éclairer les citoyens sur l'importance vitale des prochaines consultations populaires. Que chacun y mette du sien et l'échec du 1er octobre sera réparé.

G.

L'INCENDIE DE BOVERNIER

Voici de nouveaux détails sur cette catastrophe :

Lundi matin, vers une heure et demie, un motocycliste arrivait au poste de police de Martigny, complètement effaré, et déclarant que le village de Bovernier était en feu. L'agent de service avisa le capitaine des pompiers, M. Machoud, qui voulut téléphoner pour avoir confirmation des faits. N'ayant pu obtenir la communication, il alarma le personnel de la pompe à moteur, et se rendit sur place.

Toute la partie du village, entre l'église et la sortie dans la direction de Sembrancher était en feu. Les pompiers des communes de Bovernier, Sembrancher, Martigny-Bourg, Martigny-Combes, furent bientôt sur place.

Malheureusement, la pression de l'eau était insuffisante pour alimenter les nombreuses courses mises en service. La pompe de Martigny entra bientôt en action ; il fallait prendre l'eau dans la Dranse et ce n'était pas chose facile. Après une heure et demie d'efforts, une pièce s'enraya et la pompe cessa de fonctionner.

Sans perdre de temps, on fit alarmer les pompiers de Monthey, qui furent sur place quarante minutes plus tard, tandis que le capitaine Machoud lançait sa voiture à travers la rue en feu pour aller chercher la pompe à moteur de Lourtier.

Grâce aux efforts de tous, on put circonscrire le feu vers cinq heures du matin.

47 immeubles, maisons d'habitation, granges et étables, ont été la proie des flammes. Ce ne sont que poutres carbonisées, murs lézardés, d'où s'élève une colonne épaisse de fumée. Les pompiers sont toujours au travail, car le feu couve partout sous la cendre.

L'incendie a fait deux victimes : d'abord, un bébé de deux ans et demi, fils de M. Marcel Sarrasin, qui est resté dans les flammes.

La mère, ayant sauvé trois de ses petits, s'aperçut, hélas ! trop tard de l'absence du quatrième.

D'autre part, un chevrier manchot, âgé d'une cinquantaine d'années, Robert Cretton, fut trouvé sur la route, brûlant comme une torche, par les pompiers de Sembrancher, qui s'empressèrent de le transporter chez le docteur Luder, où il succomba.

Le bétail étant aux mayens, une vache, deux chèvres et un porc restèrent seuls dans les flammes.

Le feu s'est déclaré vers 1 h. 10 dans le bâtiment de la boucherie Rebord, sans qu'on sache comment. Comme le vent soufflait, les flammes gagnèrent bientôt les bâtiments voisins bourrés de paille et de foin.

Les gens eurent à peine le temps de sortir avec ce qu'ils avaient sur le dos.

Vingt-quatre ménages, représentant une centaine de personnes, sont sans abri et sans vêtements.

Le président de la commune, M. Bourgeois, a pris les mesures nécessaires pour ravitailler ces malheureux.

Les immeubles sont généralement assurés ; par contre, la plupart des mobiliers et des récoltes ne le sont pas.

* * *

On nous écrit de Sion :

Le Conseil d'Etat s'est réuni lundi matin, pour examiner la situation créée par l'incendie de Bovernier. Un crédit provisoire de 1500 fr. a été voté et M. le conseiller d'Etat Maurice Troillet, président du gouvernement, a été chargé d'apporter aux sinistrés la sympathie du Conseil d'Etat.

Dans l'après-midi, deux autres conseillers d'Etat, MM. Pitteloud et Escher, se sont rendus sur les lieux du désastre. Toutes les mesures indispensables ont été prises en vue de loger et de ravitailler les victimes du terrible incendie.

Le village après l'incendie

GYMNASTIQUE

On nous écrit :

Sous le titre d'Union romande de gymnastique, se sont groupées, il y a plus de dix ans, toutes les associations cantonales de la Suisse romande, sauf celle du Jura bernois. L'Union romande, qui est née de la nécessité de créer, entre les diverses associations de la Suisse romande, un lien pouvant faciliter la défense des intérêts romands, a, l'année dernière, apporté à son organisation de notables changements en remplaçant notamment le système du Vorort par un comité composé de membres de chaque groupe affilié et en instituant, d'autre part, un second comité dit technique. Ces modifications importantes semblent avoir été le point de départ d'une activité plus intense, ainsi qu'en témoigne la réunion annuelle des délégués qui s'est tenue dimanche, 1er octobre, à Lausanne. Toutes les associations cantonales étaient représentées par une trentaine de délégués.

Le président de l'Union, M. Berger, de Neuchâtel, a, dans un excellent rapport, donné des détails sur les pourparlers qui ont eu lieu en vue d'obtenir l'adhésion de l'Association jurassienne. A la suite de ces pourparlers, on espère que cette association aura sous peu adhéré à l'Union et qu'elle participera ainsi à la prochaine fête romande, la troisième, qui a été définitivement fixée à La Chaux-de-Fonds les 14, 15 et 16 juillet 1934. Selon les prévisions, cette fête romande réunira 120 sections, soit un effectif de 3000 gymnastes environ. Des concours de sections et des concours individuels sont prévus.

Les concours individuels seront accessibles aux gymnastes de première catégorie seulement. Dans la proclamation des résultats, on ne fera pas intervenir le pourcentage, de sorte que tout concurrent qui aura obtenu un minimum de 4500 points dans les concours athlétiques et 88 points dans les concours artistiques et nationaux aura droit à la suprême distinction consistant en une couronne d'olivier, de laurier ou de chêne.

Le projet d'organisation de la fête montre que tous les concours individuels pourront avoir lieu le samedi et que, ainsi, le dimanche pourra être exclusivement réservé aux concours de sections, aux concours spéciaux et aux finales des luttes.

NECROLOGIE

Le R. Père Marcellin Favre, capucin

On annonce la mort, survenue hier lundi, au couvent des R. Pères Capucins de Sion, du R. Père Marcellin Favre, de Savièse. Le R. Père Marcellin était âgé de soixante-quatorze ans.

L'enterrement aura lieu jeudi, à Sion, à 9 h. ½.

50me anniversaire de la « Concordia » de Lausanne

On nous écrit :

Dimanche, dans la douceur automnale de ce premier jour d'octobre, la société de jeunes gens *Concordia*, de Lausanne, a couronné dignement, au sein d'une atmosphère d'allégresse et d'enthousiasme, les diverses manifestations qu'elle avait organisées au cours des deux dernières semaines pour célébrer le cinquantenaire de sa fondation.

A la messe de 7 heures, à Notre-Dame, ce fut tout d'abord l'édifiant spectacle de la communion générale, conclusion d'un triduum prêché les jours précédents par l'infatigable Père Gélase, qui avait pris, pour thèmes de ses prédications : le sens de la vie ; les transgressions du cinquième commandement ; le sens de la mort. Ainsi entraînés par la parole d'apôtre du zélé disciple de saint François, qui se prodigua encore après l'Evangile pour nous exhorter à mieux comprendre la signification de l'acte que nous allions accomplir, jeunes et vieux se sont approchés en nombre imposant de la sainte table.

Le petit déjeuner, servi dans différents locaux, fut l'occasion d'une heureuse reprise de contact avec d'anciens membres que le vent des vicissitudes humaines a dispersés parfois bien loin ur les chemins du monde. Et ce ne fut pas la moindre des joies de cette inoubliable journée, que ce revoir de tant de visages aimés dont le souvenir demeure vivace dans les cœurs. Pour perpétuer la mémoire de ces heureux instants, Concordiens anciens et nouveaux, groupés autour de notre évêque vénéré, sur les marches de l'escalier monumental qui conduit à l'église, furent photographiés par les soins de M. Greppin.

A 10 heures, Son Exc. Mgr Besson, qui avait accepté de rehausser la journée par les beautés d'un office pontifical, témoignant ainsi de tout l'intérêt qu'il porte à la société jubilaire, fit son entrée à l'église, où la masse compacte des Concordiens et de leurs invités emplissait déjà la nef. A l'entrée du chœur, une douzaine de drapeaux jetaient l'éclat de leurs vives couleurs. Le chœur mixte de Sainte-Cécile exécuta, sous la direction de M. Tichy, la belle messe *Douce mémoire*, d'Orlando di Lasso. Monseigneur était assisté de M. le chanoine Arni, chancelier, et du R. Père Gélase comme diacres d'honneur ; M. l'abbé Sapin, curé de Villaraboud, et M. l'abbé Laurent fonctionnaient en qualité de diacre et sous-diacre.

A l'Evangile, Mgr Weinsteffer qui, à deux reprises, présida la *Concordia*, présenta tout d'abord l'hommage de celle-ci à Mgr Besson, en qui, dit-il, revit l'esprit de paix sociale et religieuse qui personnifiait Mgr Deruaz. Puis, après avoir évoqué les grandes figures des Père Joseph, des Albert de Mun, des la Tour du Pin et des Montenach, et dit leur rôle dans la fondation des cercles ouvriers et des sociétés de jeunesse, il a fait revivre, de ce verbe prenant qui enthousiasma des générations de jeunes hommes, l'histoire de la *Concordia* durant ce demi-siècle, rappelant les succès et les joies, sans taire les défections et les tristesses.

Parmi tous ceux qui se sont dévoués, il a tenu à rendre un particulier hommage au fondateur de la Société, M. Louis Dorsier, ainsi qu'à M. Maxime Reymond, qui en fut une des plus actives chevilles ouvrières. Haut les cœurs ! s'écria-t-il en terminant, et il convia les jeunes à suivre la trace de leurs aînés et à s'inspirer de la belle devise de la Fédération catholique romande, de regrettée mémoire : *Vincit concordia fratrum.*

Mgr Besson, prenant ensuite la parole, remercia Mgr Weinsteffer et dit sa joie d'assister à cette belle fête. Il félicita la *Concordia* pour le rôle qu'elle joue dans la paroisse et l'appui qu'elle donne au clergé, et engagea ses membres à être toujours de bons chrétiens et des citoyens utiles à leur pays.

A la fin de l'office, les Concordiens chantèrent, accompagnés par la Philharmonique italienne, le bel hymne pour le cinquantenaire écrit par M. Serge Barrault et dont M. Tichy a composé la musique.

A midi, un cortège se forma et se rendit, aux accents martiaux de la Philharmonique italienne, au Casino de Montbenon, où fut servi un banquet de 200 couverts. Au cours du repas, M. l'abbé Panchaud, président de la *Concordia*, exprima sa reconnaissance à tous ceux qui avaient contribué à la réussite de cette belle manifestation et salua la présence de plusieurs anciens présidents. Puis il donna lecture de nombreux télégrammes et lettres d'excuses et de bons vœux d'anciens présidents et de membres empêchés de prendre part à la réunion.

On entendit encore Mgr Weinsteffer ; M. Maxime Reymond ; M. l'abbé Ramuz, curé de Morges ; M. Patrocle, vice-président ; M. le chanoine Charrière, directeur au Grand Séminaire ; M. Dessarzin, président du Cercle catholique de Lausanne ; M. le curé Mauvais ; le R. Père Gélase, qui, tous, contribuèrent à prouver combien ce mot même de *Concordia* correspondait à une vivante réalité.

Mgr Besson, après des paroles enjouées et charmantes, a engagé les jeunes à demeurer fidèles à l'esprit de leur société, les mettant en garde contre la tendance, assez coutumière à leur âge, de ne pas apprécier assez le grand bonheur de posséder la foi.

Sur la proposition de M. Reymond, un télégramme fut adressé à M. Louis Dorsier, fondateur de la Société, pour lui exprimer la vive reconnaissance et la sincère affection des Concordiens anciens et nouveaux.

Cette belle journée, qui laissera un souvenir durable à tous ceux qui y ont participé, se termina par une soirée de gala au Casino de Montbenon.

L'orchestre, dirigé par M. Georges Blanchoud, les soli de violon de Mlle Casiraghi et les chants du chœur des anciens eurent un plein succès. On applaudit également un opéra en un acte, *La madone de Venise*, interprété par les cadets, et *L'épreuve*, une comédie de Marivaux.

A. A.

Association catholique suisse

L'assemblée des délégués de l'Association catholique suisse s'est tenue hier lundi à Berne, sous la présidence de M. Buomberger, président central. S. Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, était présent.

L'assemblée a entendu un rapport du président sur l'Action catholique.

Puis elle a réélu le comité central.

Mgr Besson a adressé à l'assistance quelques paroles d'encouragement.

M. Auf der Maur, de Lucerne, a ensuite traité de la Fondation Léonard Haas, qui a vingt-cinq ans d'existence et qu'il a recommandée à la sollicitude de tous.

Les délégués se sont ensuite séparés pour tenir deux séances distinctes, l'une pour les délégués de langue française, l'autre pour les délégués de langue allemande.

Dans la séance française, présidée par M. Bernard Weck, vice-président romand, M. l'abbé Overney, professeur au Grand Séminaire de Fribourg, a traité de la vertu de foi, et M. Pochon, substitut du procureur général, du mouvement antireligieux bolchéviste.

A l'issue du banquet, s'est tenue une conférence sur le cinéma, où parla M. l'abbé Carlier, de Genève. Le rapporteur a préconisé l'action catholique par le film.

Au Tribunal fédéral

Le droit d'édition et les images ou timbres-réclame des chocolats

De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral :

La première section civile du Tribunal fédéral s'est occupée, tout récemment, d'un cas qui présente un reél intérêt non seulement au point de vue juridique, mais aussi quant aux faits eux-mêmes.

Il s'agissait des images-réclame en couleurs que la fabrique Suchard met dans ses produits et que les jeunes amateurs de chocolat collectionnent souvent avec un zèle qu'on pourrait presque taxer d' « insatiable », pour les coller dans leurs albums. Ces vignettes sont empruntées à un ouvrage de Paul Robert et d'Eugène Rambert : *Les oiseaux dans la nature*. Le célèbre peintre neuchâtelois — auquel sont également dues les peintures qu'on admire dans l'ancien Palais du Tribunal fédéral, à Montbenon — avait peint pour cet ouvrage cinquante planches, tandis que l'écrivain vaudois Eugène Rambert, le fervent ami de l'Alpe, avait écrit le texte.

Les deux auteurs avaient conclu avec la maison d'édition Delachaux et Niestlé, à Neuchâtel, le 31 juillet 1913, un contrat par lequel celle-ci acquérait le droit d'édition et l'ouvrage non seulement en français, mais aussi en d'autres langues. L'édition française de 2000 exemplaires, qui parut en 1916, fut épuisée en 1929.

Entre temps, soit le 2 février 1917, la maison Delachaux et Niestlé concéda à l'éditeur biennois Kuhn le droit exclusif d'éditer l'ouvrage en langue allemande, avec une préface de Philippe Godet. Cet éditeur figure en qualité de demandeur dans le procès qui nous intéresse. L'édition allemande de 3000 exemplaires devait être imprimée et reliée par la maison Delachaux pour le compte de l'éditeur de Bienne, le prix du volume ne devant pas être inférieur à celui de l'ouvrage français (30 francs). Ce contrat fut exécuté et les 3000 exemplaires livrés et payés.

D'après les indications du demandeur, il restait à fin 1930 un stock important d'exemplaires de cette édition. La fabrique de chocolats Suchard offrit de reprendre ce stock pour l'utiliser à titre de réclame, mais l'éditeur refusa.

A cette occasion, l'éditeur K. attira l'attention de la maison Delachaux et Niestlé sur l'article 382 du code des obligations, aux termes duquel « tant que les éditions que l'éditeur a le droit de faire ne sont pas épuisées, l'auteur ou ses ayants cause ne peuvent disposer à son préjudice ni de l'œuvre entière, ni d'aucune de ses parties ». Dans la correspondance qui suivit, K. exprima son étonnement que la maison d'édition neuchâteloise eût autorisé la fabrique Suchard à utiliser les dessins de l'ouvrage en question. Il estimait avoir subi ainsi un préjudice considérable. Le fait que les magnifiques planches en couleurs de l'ouvrage ont été reproduites et répandues en masse dans le public a entraîné nécessairement, disait-il, une forte dépréciation du volume édité par lui. Il évaluait le nombre d'images fournies à Suchard à un million, dont les deux tiers devaient avoir été utilisés en Suisse allemande et calculait qu'il devait lui revenir, pour sa part, au moins 13,500 fr. Au total, il ne réclamait pas moins de 40,000 fr. de dommages-intérêts.

La maison D. et N. était d'avis qu'elle avait cédé à son contractant uniquement le droit de procéder à une édition allemande de l'ouvrage et conservé la faculté d'utiliser celui-ci en tout ou en partie, même en Suisse allemande.

Le Tribunal cantonal neuchâtelois a rejeté complètement l'action que le Tribunal fédéral a, lui, admise en principe. La première section civile du Tribunal fédéral a estimé que la maison d'édition neuchâteloise n'avait pas observé le contrat conclu entre elle et l'éditeur biennois. Les deux parties avaient acquis l'une et l'autre le droit d'éditer l'ouvrage, chacune dans sa langue. En une certaine mesure, le contrat avait donné naissance à un double droit d'édition, et la maison D. et N. n'aurait rien dû entreprendre qui pût constituer un empiétement sur le domaine réservé à l'éditeur suisse allemand. La reproduction des planches en couleurs était d'autant moins licite que les images constituaient, à n'en pas douter, la partie la plus importante de l'ouvrage.

Le Tribunal fédéral a donc cassé le jugement attaqué et renvoyé l'affaire au Tribunal cantonal neuchâtelois pour qu'il statue à nouveau dans le sens des motifs, en déterminant exactement le dommage subi par l'éditeur biennois.

Id.

L' « ÉCHO ILLUSTRÉ »

(30 septembre)

En page de fond : Un mot bien difficile à dire : Merci. Une belle documentation de deux pages sur la chasse au chamois dans les Grisons avec photos. Le mobilier au XVIIme siècle. Une visite aux caves de Reims, cité du champagne. Voir dans ce numéro concours No 5. Recettes, conseils et patrons dans les pages de la femme. Actualités suisses et mondiales : Le pèlerinage diocésain à Rome. Les sports, etc.

Les affaires d'Allemagne

Des communistes arrêtés

Bottrop, 2 octobre.

Le parti communiste allemand a essayé, ces derniers jours, de se réorganiser à Bottrop. La police de Recklinghausen a étouffé cette velléité. Une centaine de communistes ont été arrêtés et conduits dans des camps de concentration.

L'incident de Prague

Prague, 2 octobre.

Le ministre d'Allemagne a eu un long entretien au ministère des affaires étrangères de Tchéco-Slovaquie, au sujet des incidents de samedi, au cours desquels un membre de la légation allemande a été molesté parce qu'il portait l'insigne national socialiste. Le représentant du ministre des affaires étrangères a exprimé ses regrets. Le ministre d'Allemagne a demandé que des mesures fussent prises contre le retour de pareils faits.

L'Allemagne réclame ses colonies

Sarrebruck, 2 octobre.

Dimanche soir s'est tenue, à Sarrebruck, une réunion de la Ligue coloniale allemande. M. Klœvekorn, président de la Ligue, a fait un long discours, dans lequel il a réclamé la restitution à l'Allemagne des colonies attribuées par le traité de paix à l'Angleterre et à la France. La revendication de l'Allemagne est fondée, a dit l'orateur, sur le principe de l'égalité du droit.

La réunion s'est terminée par des chants hitlériens.

A la sortie, une collision s'est produite entre des communistes et des jeunes gens qui avaient revêtu l'uniforme de la marine allemande. La police est parvenue à disperser les manifestants.

Pour avoir droit au titre de paysan

Berlin, 2 octobre.

Le gouvernement a publié une loi aux termes de laquelle une propriété agricole allant jusqu'à 120 hectares est appelée domaine rural, si elle est propriété d'une seule personne. Le propriétaire de ce domaine s'appelle paysan.

Ne peut être titulaire de ce titre qu'un Allemand.

Le domaine ne peut pas être divisé en cas d'héritage.

Les propriétaires d'autres biens fonciers s'appellent « cultivateurs ».

Si les ancêtres sont de sang mêlé, c'est-à-dire s'il y a eu des juifs dans la famille ou des hommes de couleur, le propriétaire rural ne pourra pas porter le titre de paysan allemand.

Douteux engagement de M. Daladier

Paris, 2 octobre.

D'après l'*Echo de Paris*, sir John Simon aurait annoncé à M. von Neurath, au cours de ses derniers entretiens avec le délégué allemand, que, si le gouvernement du Reich acceptait les propositions franco-britanniques, le gouvernement français serait disposé à diminuer très sensiblement la force militaire de la France. L'armée française, même avant la fin de la période d'épreuve, serait réduite à un effectif de deux cent mille hommes et un service militaire de six, sept ou huit mois serait substitué au service d'un an.

L'*Echo de Paris* ajoute que, au cours des conversations de Paris, sur les instances du ministre britannique, MM. Daladier et Paul-Boncour auraient admis que l'amputation de l'armée française commençât aussitôt, pourvu que la Reichswehr fût transformée en une armée de service à court terme et que les associations militaires allemandes fusionnassent avec l'armée régulière. MM. Daladier et Paul-Boncour, dit l'*Echo de Paris*, ont pris une grave décision, sans consulter personne.

Les menées hitlériennes en Autriche

Vienne, 2 octobre.

On mande de Leoben aux journaux qu'un événement encore inexpliqué s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche, dans le centre de l'industrie lourde autrichienne.

Le bruit s'est répandu que des troubles se sont produits en Carintie et que des collisions ont eu lieu entre les autorités et des nationalistes-sociaux autrichiens. Ces bruits ont été mis en circulation par des nationalistes-sociaux de l'Alpin-Montan Gesellschaft. Ces nouvelles avaient pour but d'alarmer les Heimwehr de Styrie. La gendarmerie est intervenue et a procédé à plusieurs arrestations pour haute trahison, dont quatre de hauts employés de la mine.

M. Lerroux devant les Cortès

Madrid, 3 octobre.

Le cabinet Lerroux s'est présenté hier lundi devant la Chambre. M. Lerroux a fait remarquer que, avec la Chambre actuelle, il n'est pas possible de gouverner, même avec l'appui de l'opinion publique. Il s'est défendu d'être l'homme de la droite et il a présenté son cabinet comme une ample concentration de gauche. Le nouveau cabinet retiendra le principe de l'autonomie régionale et municipale, les lois sur la laïcisation de l'enseignement, mais il ne partage pas l'avis du cabinet précédent en ce qui concerne l'application des lois votées. Le gouvernement agira avec la plus grande douceur.

L'ANARCHIE A LA HAVANE

La Havane, 2 octobre.

Les officiers ont attaqué la garde, tuant cinq soldats. Plusieurs officiers ont été découverts déguisés et cachés sous un camion près de l'Hôtel national.

Les mitrailleuses sont en action ; un canon de 75 est en position. Un ultimatum a été adressé aux officiers. Les fusiliers marins sont en position. Des avions survolent la ville.

La Havane, 2 octobre.

De nouveaux désordres ont éclaté dans divers quartiers, notamment à l'Hôtel national, où des officiers se sont réfugiés. Un violent combat s'est engagé entre les officiers et des soldats gardant l'hôtel.

La canonnière *Patria* a quitté le port pour participer, probablement, à l'attaque de l'Hôtel national. La circulation est interdite aux environs de l'hôtel.

L'artillerie légère a ouvert le feu sur l'Hôtel national. Un obus est tombé sur l'immeuble.

La Havane, 2 octobre.

Au lever du jour, un vif échange de salves, de coups de fusil et de mitrailleuses a eu lieu entre les 500 officiers retranchés à l'Hôtel national et les troupes, qui les bloquaient. On ne sait encore qui a ouvert le feu. Auparavant, une bombe avait éclaté dans un tramway. Il n'y a eu aucune victime.

Les soldats, marins et policiers, ont arrêté 70 communistes et des étrangers indésirables.

Une nouvelle société intitulée « Ku Klux-Klan Cubano » invite la population blanche à La Havane à répondre par la violence à l'insolence croissante des nègres.

La Havane, 2 octobre.

Un Américain qui assistait à la bataille en spectateur et plus de 20 soldats ont été tués au cours de l'engagement qui a eu lieu entre les officiers retranchés à l'Hôtel national et l'armée.

La Havane, 2 octobre.

L' « Associated Press » précise que trois officiers ont été tués et six soldats blessés grièvement au cours de l'engagement à l'Hôtel national.

La Havane, 2 octobre.

Après une heure de combat, le feu des officiers retranchés à l'Hôtel national a semblé diminuer d'intensité, mais les soldats ont continué à tirer avec des mitrailleuses, des fusils et de l'artillerie légère.

Les assiégés ont reçu de nouveaux renforts.

Un témoin a déclaré qu'il avait vu, après une demi-heure de combat, sept soldats étendus dans les rues, morts ou blessés.

La Havane, 2 octobre.

L'excitation est à son comble. Le bruit court que le président San-Martin aurait été remplacé par le colonel Batista.

L'Américain tué serait M. Robert Lotspiech, directeur de la Swift Company. Un autre civil aurait été tué. Plusieurs Américains seraient en danger.

La Havane, 3 octobre.

A midi 15, la bataille faisait rage tout autour de l'Hôtel national. Elle a été provoquée par une sortie des officiers qui voulaient essayer de prendre possession d'un camion chargé de munitions.

Le gouvernement a décidé d'en finir avec la rébellion des officiers. Il a fait placer une canonnière à 2 milles de la côte et pendant que des soldats étaient postés sur les toits des immeubles environnant l'Hôtel national, des canons de montagne s'en sont approchés. On déplore déjà douze tués et une vingtaine de blessés.

Le gouvernement a décidé de raser l'Hôtel national, d'où les officiers, qui disposent de tout un arsenal, comprenant même des mitrailleuses, causent de lourdes pertes dans les rangs des assiégeants. Ils ont tiré également sur les avions militaires survolant l'hôtel.

Il est vraisemblable, cependant, que leur tentative de résistance soit vouée à un échec, en raison de l'indifférence de la population, alors que les rebelles escomptaient une révolte générale contre le gouvernement.

A 16 h. 45, des parlementaires ont été envoyés à l'Hôtel national pour amener une trêve, mais cette tentative de conciliation n'a pas eu de résultat et le tir a repris aussitôt.

Le nombre des blessés est considérable et augmente d'heure en heure.

La Havane, 3 octobre.

Les quatre cents officiers qui s'étaient barricadés à l'Hôtel national se sont rendus.

Ils ont été autorisés à sortir de l'Hôtel national par groupes de cinq, sans armes.

Les diplomates sudaméricains se sont réunis en vue d'examiner les mesures susceptibles d'être prises en faveur des prisonniers.

Washington, 3 octobre.

M. Hull a déclaré que le gouvernement n'envisageait aucun changement dans sa politique envers Cuba à la suite de la mort de l'Américain Lotspiech, tué le matin, alors qu'il assistait à une bataille entre officiers et soldats cubains en simple spectateur.

Société des nations

Les membres non permanents du Conseil

L'assemblée a procédé, hier lundi, à l'élection de trois membres non permanents du Conseil, les membres sortants étant le Guatémala, l'Irlande et la Norvège. Comme on s'y attendait, le Danemark, l'Argentine et l'Australie ont été élus à une grande majorité.

Le désarmement

L'assemblée de la Société des nations a entendu, hier après midi, un discours du représentant de l'Espagne, M. de Madariaga, à l'occasion de la discussion du rapport du secrétaire général. Après avoir évoqué l'anarchie dont le monde souffre dans le domaine économique et les divers conflits qui ont occupé la Société des nations, l'orateur, à propos du désarmement, a émis l'avis qu'il conviendrait de limiter l'activité des « marchands de canons ». Il a affirmé à ce propos que, en 1920 et 1930, il a été exporté pour 616 millions de dollars d'armes, dont 138 pour une destination qui n'est pas connue.

M. Paul-Boncour a affirmé que son pays n'a jamais abandonné et n'abandonnera jamais sa politique de confiance en la Société des nations.

Le meilleur moyen de s'entendre, a dit l'orateur, est de s'entendre entre voisins. Cette méthode a déjà valu à la cause de la paix des pactes régionaux très précieux : pacte à quatre, pacte de la Petite-Entente, pacte de non-agression de l'Est avec la Russie, etc.

Il s'agit, à l'heure actuelle, de savoir si des sécurités nationales seront assurées par des pactes ; si la conférence du désarmement aboutira à une convention raisonnable ; si un contrôle efficace en assurera l'exécution ; si les Etats seront solidaires pour la faire respecter. De l'atmosphère et des résolutions de la présente assemblée dépendront l'orientation et l'avenir de la conférence du désarmement.

Le prochain congrès radical-socialiste français

Paris, 2 octobre.

C'est M. Nogaro, député, qui présentera le rapport sur les problèmes extérieurs au congrès radical-socialiste de Vichy.

M. Nogaro proposera de lier le règlement des dettes à celui des réparations et demandera l'annulation des dettes internationales.

Les souverains balkaniques

Sofia, 2 octobre.

Au sujet de la visite imminente des souverains yougoslaves aux souverains bulgares au palais d'Euxinograde, près de Varna, l'agence bulgare est autorisée à annoncer que l'entrevue en question aura un caractère intime et personnel et que les ministres respectifs des affaires étrangères n'y assisteront pas.

Démission du cabinet catalan

Barcelone, 3 octobre.

Le parlement catalan a été avisé que les membres du gouvernement catalan venaient de présenter leur démission au président Macia, à la suite de dissentiments au sein du parti de la gauche républicaine catalane.

NOUVELLES DIVERSES

La rentrée des tribunaux, à Paris, s'est effectuée, hier, lundi.

— Le maréchal Lyautey a déjà fixé la place de son tombeau ; ce sera à Chella, en terre marocaine.

— Les milieux politiques turcs accordent une importance capitale à la visite des souverains yougoslaves à Stamboul (Constantinople).

De beaux cheveux en 10 secondes!

C'est ce que vous obtiendrez en employant le Shampooing sec Tête-Noire. *Poudrez-en vos cheveux chaque jour* avant de les brosser ... c'est tout! Voilà vos cheveux légers, propres et dégraissés; tout le jour ils auront l'air soignés et fraîchement ondulés.

SHAMPOOING SEC TÊTE-NOIRE

„pour nettoyer les cheveux à sec"

Nouvelles de la dernière heure

Le discours de M. Paul-Boncour à Genève

Genève, 3 octobre.

La tâche de M. Paul-Boncour, hier lundi, à la Société des nations, était particulièrement délicate. Le fait qu'on attend d'un jour à l'autre la réponse du gouvernement de Berlin à un certain nombre de questions qui lui ont été posées ne permettait pas à M. Paul-Boncour d'entrer dans les détails.

M. Paul-Boncour a tenu à souligner qu'il est opposé à l'idée d'un ajournement de la conférence. Le moment est venu de savoir si la conférence peut aboutir ou non. L'échec de la conférence du désarmement serait une catastrophe.

Cela dit, l'orateur a fait une sorte de synthèse des enseignements qu'on peut tirer des discours de l'assemblée. Le délégué de la Norvège avait apporté au principe du pacte à quatre l'adhésion de sa petite nation. M. Paul-Boncour a fait alors, devant les nations assemblées, la démonstration que le nouveau pacte est conforme à l'esprit de Genève.

La France n'a jamais abandonné et n'abandonnera jamais une politique de confiance et de collaboration avec la Société des nations, une politique uniformément suivie et pratiquée par tous les gouvernements. C'est cette forme démocratique de la paix qu'est l'assemblée de la Société des nations, égale et solidaire. Le pacte à quatre, le pacte de la Petite-Entente, le pacte de Londres ont été précieux.

M. Paul-Boncour a, en outre, déclaré :

« Il faut que l'assemblée de la Société des nations décide, qu'elle parle, qu'elle agisse. Trop souvent jouent la lenteur des procédures, la crainte d'une décision finale.

« D'avance, nous nous sommes tous engagés à attendre et à respecter les décisions de la Société des nations. »

Puis, se tournant vers les orateurs qui ont apporté à la tribune « des paroles de sagesse et de justice », le ministre des affaires étrangères déclara en se tournant vers le délégué de la Norvège :

« La France est avec vous qui, le premier, avez fait entendre les paroles nécessaires. La France est avec l'Autriche pour défendre son indépendance, avec la Hollande pour soutenir son initiative généreuse. Que la Société des nations reste notre sauvegarde commune et la garantie d'une paix qui sera compromise, si nous ne savons pas la défendre ici ! »

La réduction des effectifs de l'armée française

Paris, 3 octobre.

Au sujet de l'information de l'*Echo de Paris* (voir *Etranger*), suivant laquelle le gouvernement français se serait engagé à réduire l'effectif de l'armée française, sans attendre la fin de la période d'épreuve qui serait imposée à l'Allemagne, un collaborateur de l'agence Havas donne, à ce propos, une mise au point qui dément cette information. Toutefois, l'*Echo de Paris* déclare que le démenti ne le convainc pas et il maintient l'essentiel de ses déclarations. La question à laquelle nous voulons nous en tenir, écrit l'*Echo de Paris*, est celle-ci :

« Est-il vrai que dans le dessein du gouvernement français, la période d'épreuve ne soit valable que pour le matériel de guerre et que le système des milices adopté par l'armée française doive commencer, une fois la convention de désarmement signée sans égard à ce que la commission de contrôle aura ou n'aura pas constaté de l'autre côté, de la part du Reich. C'est là-dessus que nous désirons une réponse ; tout le reste n'est que boniment. »

Par contre, le *Matin* apprend de Genève, de source directe, que les phases de négociations doivent être décomposées en trois, dont :

1° Le plan français déposé, le 14 novembre 1932, qui a posé, pour la première fois, le principe de l'uniformisation du type des armées, c'est-à-dire, en premier lieu, la suppression de la Reichswehr et la dissolution des formations d'assaut. Ce plan ne contenait aucun chiffre.

2° Le plan britannique qui, en s'inspirant du projet français, proposait des chiffres pour des armées à court terme, à savoir : deux cent mille hommes pour l'Allemagne et, pour la France, deux cent mille hommes pour l'armée métropolitaine et autant pour l'armée d'outre-mer.

3° Enfin les conversations de Paris ont fait surgir la conception de la période d'épreuve durant laquelle l'Allemagne devrait procéder à la transformation de son armée. C'est après seulement que des réductions pour les autres armées pourront être envisagées par une convention à terme, conclue dès à présent, afin de permettre le déclenchement de toute opération. Il ne s'agit donc point d'une réduction immédiate, mais d'une action offerte à l'Allemagne, qui ne pourra la lever qu'après avoir satisfait, sous contrôle, à ses engagements. Ces engagements comportent pour l'Allemagne, durant la période d'épreuve et en contre-partie de la dissolution de la Reichswehr et des détachements d'assaut, l'avantage de pouvoir doubler ses effectifs ainsi que les chiffres du matériel autorisé par le traité de Versailles, c'est-à-dire, des canons de 77 et de 105.

Quant à la phase qui suivra la période d'épreuve, elle est encore imprécise pour l'instant. Les négociateurs ne l'ont pas serrée de près. Aucun chiffre n'a été mis en avant. On prévoit à cette époque plus ou moins lointaine qu'une partie du matériel sera ou bien détruite ou bien remise à une commission de la Société des nations qui en fera ce que bon lui semblera. Enfin, rien de précis n'a encore été discuté sur les armes défensives nouvelles qu'on pourra accorder à l'Allemagne, après la période d'épreuve.

Appels américains en faveur de la paix

New-York, 3 octobre.

Dans un message qui sera lu à un millier de réunions organisées par les organisations pacifistes américaines pendant la première quinzaine d'octobre, M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat, déclare notamment :

« Le succès de la conférence du désarmement dépend en grande partie de la force avec laquelle l'opinion publique mondiale réclamera ce succès. La tâche des organisations pacifistes est de dissiper l'inertie et le pessimisme provoqués par les vains efforts de la conférence, qui laissent croire que la paix se heurte à des obstacles insurmontables. »

Mme Mary Wooley, présidente du collège du Mount Holyoke, et l'une des déléguées américaines à Genève, a déclaré au cours d'une de ces réunions :

« Aux Etats-Unis, en Angleterre et en France, le mouvement de l'opinion en faveur de la paix s'accroît et se fortifie sans cesse. Il est nécessaire que l'opinion publique soit soulevée pour que l'œuvre de l'organisation de la paix soit réalisée. »

Les événements de Cuba

La Havane, 3 octobre.

(Havas.) — Tous les officiers ont été conduits dans une forteresse, sauf le colonel Somqui, que les soldats ont conduit au quartier général.

Tous les civils qui ont été trouvés à l'Hôtel national ont été interrogés à la forteresse, où ils devaient passer la nuit en attendant la vérification de leur identité. Des officiers, qui étaient restés dans l'hôtel, ont été massacrés. On attribue le meurtre à des communistes ou aux étudiants. A la tombée de la nuit, la fusillade était générale.

D'après l' « Associated Press », il y aurait 75 morts, dont de nombreux officiers et plusieurs centaines de blessés.

L'anniversaire du président von Hindenburg

Berlin, 3 octobre.

Une partie des drapeaux noir, blanc, rouge et rouges à croix gammée qui ornaient dimanche la capitale du Reich à l'occasion de la fête de la moisson flottaient, hier lundi, à l'occasion du 86me anniversaire du président von Hindenburg. Tous les édifices publics ont pavoisé aux couleurs officielles.

Bien que le chef de l'Etat soit absent de Berlin, un public nombreux s'était donné rendez-vous dès les premières heures, ce matin, aux abords du palais présidentiel, à la Wilhelmstrasse.

Les curieux ont dû se contenter d'observer les allées et venues des personnalités politiques et des représentants des Etats étrangers, qui ont tenu à déposer leur carte au palais, et des fonctionnaires postaux, qui ont déjà apporté plus de 3000 lettres et télégrammes de félicitations, ainsi que de nombreux paquets venant de tous les points du Reich.

Comme les années précédentes, les cadeaux les plus divers sont offerts au vieux maréchal-président et, dans un grand salon, s'entassent des fleurs rares, des tableaux, des vins des meilleurs crus, des gâteaux, des cigares et cigarettes, des bas tricotés à la main, des paquets de chocolat, des denrées alimentaires, des jambons, des gants, etc.

Le chancelier Hitler s'est rendu en avion à Neudeck pour présenter au maréchal les vœux du gouvernement et du peuple allemands.

Le hitlérisme veut organiser les catholiques à sa façon

Berlin, 3 octobre.

Le suppléant de Hitler à la tête du parti nationaliste-social, M. Rudolf Hess, a lancé une proclamation relative à la création d'une communauté de travail des catholiques d'Allemagne. Il y est dit que ce groupe doit réunir tous les catholiques désirant déployer une activité pour le peuple et l'Etat. C'est le vice-chancelier von Papen qui a été nommé chef du nouveau groupe.

M. Gœring dans un sanatorium ?

Berlin, 3 octobre.

Suivant la *Montag Zeitung*, la disparition mystérieuse de M. Gœring, ces derniers temps, s'expliquerait par une nouvelle cure de désintoxication de morphine dans un sanatorium. M. Gœring vivrait dans un état continuel d'anxiété à l'idée d'un attentat dirigé contre sa personne et changerait constamment, et à l'improviste, de domicile pour y dormir, sous la protection de six policiers par lesquels il a remplacé sa garde du corps naziste, apparue peu sûre.

Académie allemande de droit

Leipzig, 3 octobre.

Quatre-vingt-quinze personnalités diverses, ministres, hommes de science, industriels, professeurs, avocats, etc., ont été nommés membres de la nouvelle Académie de droit allemand créée au congrès des juristes allemands.

Les hitlériens de Roumanie

Bucarest, 3 octobre.

(Havas.) — Une motion approuvée par le congrès annuel des Saxons de Transylvanie qui vient de se réunir à Sibiu affirme la fidélité des Saxons de Roumanie au hitlérisme. La presse roumaine proteste vivement contre cette manifestation et précise que, parmi les membres du congrès, se trouvaient des individus envoyés par le gouvernement allemand.

M. Roosevelt à Chicago

New-York, 3 octobre.

M. Roosevelt a décidé brusquement, dimanche, de partir pour Chicago prononcer un discours pour l'inauguration du congrès de la légion américaine et visiter l'exposition « Un siècle de progrès ». Le président et Mme Roosevelt, accompagnés de secrétaires et de journalistes, ont pris un train spécial tard dans la soirée de dimanche. Le président ne devait rester que quatre heures à Chicago ; sortant du congrès, il devait visiter l'exposition, puis prendre un train qui le ramènerait à New-York, où il doit parler aujourd'hui mardi.

Les heures de travail aux Etats-Unis

Washington, 3 octobre.

(Havas.) — En ouvrant le 53me congrès de la fédération américaine du travail, son président, M. Green, a déclaré que le chômage ne sera pas supprimé ux Etats-Unis tant que la semaine de trente heures ne sera pas établie.

La crise ministérielle catalane

Barcelone, 3 octobre.

(Havas.) — La crise qui a éclaté dans le gouvernement de Catalogne a été provoquée pour forcer M. Mias, conseiller à l'agriculture, à donner sa démission.

Les travaillistes anglais

Hastings, 3 octobre.

(Havas.) — Le congrès du parti travailliste s'est montré opposé à l'admission dans les rangs travaillistes d'éléments étrangers tels que les membres d'organisations ouvrières et de mouvements contre la guerre dont les statuts ne s'inspirent pas des disciplines travaillistes.

Dix forçats américains se prêtent à une expérience scientifique

Jackson, 3 octobre.

Le gouverneur de l'Etat du Mississipi a annoncé qu'aujourd'hui il serait en possession des résultats d'expériences faites sur dix forçats en vue de déterminer si les moustiques sont des agents de transmission de l'encéphalite léthargique.

Les dix forçats s'étaient offerts pour subir cette expérience.

Le temps

Paris, 3 octobre.

Prévisions de l'Observatoire de Paris, ce matin, à 9 heures :

Ciel clair, le matin, devenant au cours de la journée trois-quarts couverts avec éclaircies ; vent du secteur nord-est, modéré ; température stationnaire.

Paris, 3 octobre.

Un anticyclone, hier, sur l'Ecosse et le sud de l'Islande, et qui, aujourd'hui, recouvrira toutes les îles britanniques, la mer du Nord, les Pays-Bas et le nord de la France va maintenir le beau temps, ou le rétablir, dans les régions où la pluie par trop abondante a causé des inondations importantes. Quant à la température, elle va se rafraîchir assez sensiblement et devenir voisine de la normale, car les vents s'établissent partout à nord ou à nord-est.

Octobre, qui a fait un très bon début, va donc devenir un peu plus frais.

Ouragan aux Antilles

Kingston (Jamaïque), 3 octobre.

(Reuter.) — Un violent ouragan s'est abattu sur la côte occidentale de la Jamaïque. On ne possède encore aucun détail, toutes les communications avec la région du sinistre étant interrompues.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

3 octobre

BAROMÈTRE

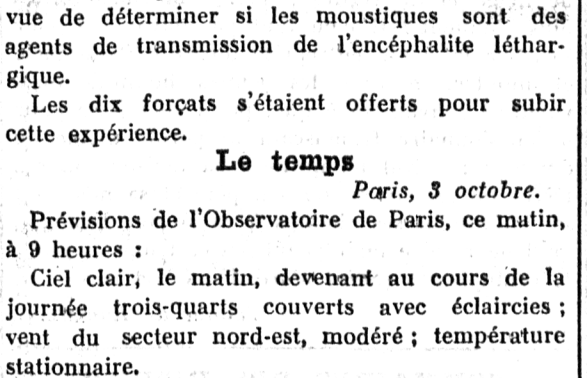

THERMOMÈTRE C.

sept.	27	28	29	30	1er	2	3	octobre
7 h. m.	13	13	13	11	15	14	15	7 h. m.
11 h. m.	19	16	18	16	20	20	18	11 h. m.
7 h. soir	16	18	18	20	19	18		7 h. soir

SUISSE

Nouvel accident dans l'aviation militaire

Dübendorf, 3 octobre.

Le service d'aviation militaire communique :

Ce matin, mardi, un avion d'observation destiné aux manœuvres de la 5me division est tombé sur l'Egg, au nord de Bachtel. L'équipage a dû être surpris par le brouillard. En s'abattant sur le sol, l'avion a pris feu.

Tandis que le pilote, le premier-lieutenant Albert Du Pasquier, de Genève, s'en tire avec de graves brûlures, l'observateur, le premier-lieutenant Bænziger, a été tué sur le coup.

Le premier-lieutenant Walter Bænziger était né en 1908, à Wolfhalden (Appenzell).

La troupe d'aviation perd en lui un observateur consciencieux et capable. La victime et le pilote appartiennent à la compagnie d'aviation 12.

Chambres fédérales

Berne, 3 octobre.

La discussion se poursuit, au Conseil national, sur le programme financier.

Les rapporteurs rappellent que la question du chômage est disjointe du programme général des économies et sera traitée à part, vu les déclarations faites, lundi, par M. Schulthess.

M. Schmid (Zurich), radical, retire sa proposition au sujet du crédit pour l'enseignement professionnel.

M. Foppa (Grisons), catholique, propose que la réduction des subventions pour les régions alpestres ne soit pas supérieure à 20 %.

M. Schulthess, président de la Confédération, déclare qu'il faut faire des sacrifices sur toute la ligne. La proposition Foppa est repoussée à une grande majorité. Le projet prévoit que la contribution aux frais de l'administration de la caisse nationale d'assurance de Lucerne est suspendue, mais que la caisse recevra encore en 1934 la moitié de la contribution payée en 1933. La minorité de la commission propose de biffer cette disposition. La minorité de la commission craint qu'elle n'amène une augmentation des primes.

M. Bujard (Vaud), libéral, recommande la proposition de la majorité de la commission.

M. Sulzer (Zurich), radical, déclare que cette disposition sera une charge nouvelle pour l'industrie, mais qu'il s'abstiendra de la combattre.

M. Hœppli (Thurgovie), socialiste, propose au nom de la minorité, de biffer cette disposition.

Cette proposition est rejetée par 66 voix contre 33.

On passe aux dépenses pour la défense nationale. La majorité de la commission propose de disjoindre la question de la solde pour être traitée avec les autres économies du Département militaire.

La minorité propose que la réduction de la solde ne s'applique qu'aux officiers.

M. Bujard (Vaud), libéral, estime qu'une réduction de 15 % de la solde est exagérée.

La proposition de la majorité de la commission est votée. On passe au chapitre : dépenses pour les constructions. L'économie serait de deux millions et demi.

M. Rochat (Vaud), radical, propose d'insérer dans l'arrêté l'adjonction suivante : En plus des réductions de dépenses prévues, le Conseil fédéral présentera aux Chambres un ensemble d'économies principalement sur les dépenses d'administration qui atteindront au moins cinq millions, chaque année, par rapport au budget présent. »

M. Schüpbach déclare que la commission repousse la proposition Rochat comme irréalisable.

Cette proposition est repoussée par 79 voix contre 19.

Une séance de relevée aura lieu à 6 heures.

FAITS DIVERS

SUISSE

Sous un tramway

A Bâle, hier lundi, près de la Foire d'échantillons, un homme âgé de soixante-quatre ans, du nom de Bollis, a été atteint par un tram. Relevé grièvement blessé, il n'a pas tardé à succomber.

Incendie d'une fabrique

Hier lundi, un incendie a partiellement détruit la fabrique de balances Studer, à Olten. La fabrique occupait vingt ouvriers et était assurée pour 81,000 francs. On n'a pas encore établi les causes du sinistre.

Un soldat tué

A Yverdon, hier lundi, au cours d'un exercice de combat avec cartouches à blanc, un mitrailleur nommé Emile Borer a heurté le mousqueton d'un camarade. Un coup partit et atteignit Borer à la hanche. Transporté à l'infirmerie, il y est décédé.

Vocations franciscaines

Dans le monde matérialisé d'aujourd'hui, on entend parler machines, hygiène, jeux vulgaires et sports brutaux, comme si rien n'existait que le tangible univers où le corps se meut. Les hauts plaisirs de l'esprit sont sans attrait pour la jeunesse, autrefois suspendue aux cadences des beaux vers et des chants héroïques. Faut-il croire que les mornes cultes de la matière, prêchés par Lawrence et quelques autres romanciers d'outre-mer, ont déjà conquis l'Europe ?

Grâces à Dieu, des lumières consolantes passent encore à l'horizon de l'après-guerre, comme au temps fortuné qui précéda l'invasion et le massacre. L'Eglise les dispense avec les âmes qu'ont embrasées la vocation, c'est-à-dire l'amour divin allant jusqu'à l'oubli de tout ce qui n'est pas lui. De telles âmes, foyers de rayonnement au cœur des sombres civilisations basées sur la machine et sur l'argent, témoignent de la persistance des valeurs spirituelles et que la parole de l'Evangile s'applique à toute époque : L'homme ne vit pas seulement de pain.

Le désir d'éveiller la jeunesse à ces grandes pensées catholiques inspira au R. Père Paul-Marie les deux brochures que la Librairie Saint-Paul présente au public sous une forme élégante et parées d'illustrations, *Viens... Suis-moi,* et *La Croix triomphe.* Chacun voudra lire ces pages, embaumées de grâce franciscaine et d'une éloquence toute de simplicité et de force. Mais elles s'adressent aux jeunes gens de préférence, et pour les attirer vers l'offrande qui est le signe du grand amour. Car c'est aux jeunes que revient l'honneur de donner beaucoup. Ils ont devant eux la vie, avec ses promesses et ses appels, et en eux-mêmes l'ardeur, cette puissance de l'élan qui emporte à travers tout obstacle et toute nuit. La science n'a pas flétri leur cœur, ni la souffrance brisé leur volonté. Ils tiennent le monde dans leurs mains, et, sous leurs pas, l'avenir s'incline pour les laisser passer. Tout ce trésor, force, éclat, rêves, désirs, attente, Dieu le demande à quelques uns d'entre eux, les plus aimés, non pour l'anéantissement, mais pour l'obéissance, afin qu'à l'ombre de l'Eglise, la moisson se fasse abondante, comme celle que Jésus regardait blanchir au bord des cieux galiléens.

Dans l'Ordre des Franciscains missionnaires, le don de soi suppose un cœur livré jusqu'à l'extrême folie de la croix. François est le premier qui osa envoyer des prédicateurs chrétiens vers le lointain Orient des musulmans et des païens, et les premiers martyrs des temps modernes y furent les cinq religieux qu'il appela ses *vrais* Frères mineurs. Cette primauté de l'Ordre lui vaut des grâces missionnaires spéciales et qu'on voit s'épanouir dans la popularité et la richesse de l'apostolat. Mais elle demande une générosité correspondante et dont le caractère propre soit l'allégresse, une façon de se donner avec aisance et joie, comme s'il s'agissait d'une offrande légère et sans sacrifice.

Le Père Paul-Marie ne craint pas de dire aux Capucins de demain quelles sont ces exigences de Dieu et que François voulait sur ses traces des apôtres souriants et forts. La brochure, *Viens... Suis-moi,* fut écrite en marge de la littérature franciscaine des premiers siècles, celle où le génie d'Assise se révèle dans sa fleur. Elle contient des exemples de la vie missionnaire, extraits de l'histoire même du Petit Pauvre et de ses Frères, qui n'ont rien perdu de leur verte fraîcheur printanière sous la plume de l'écrivain suisse. Mais elle renferme aussi de profondes leçons sur l'austérité de la vocation monastique, et la plénitude de sacrifice exigé pour s'enrôler sous la bannière, sans or et sans éclat, de la Pauvreté. Leçons graves, mais qui laissent entrevoir une ivresse intérieure si forte et tant de secrète et brûlante joie qu'on en retient seulement le cri d'appel, fanfare brillante au seuil du paradis où règnent les martyrs et les saints.

La seconde brochure, *La Croix triomphe,* est destinée à compléter ce bel enseignement. Il s'agit ici d'une simple publication de lettres écrites par un Père capucin missionnaire. Le lieu de la mission est Dar-es-Salaam, le Capucin, le Père Werner, mort à trente-neuf ans, après treize années de profession, dont quelques unes consacrées à un labeur apostolique passionné sur la terre africaine.

Cette Afrique immense et noire, la vérité chrétienne y rayonna jadis avec un évêché de quatre cents membres, dans le beau centre latinisé de Carthage. De nombreux évangélistes, partis à la suite de saint Vincent de Paul, y ont connu les tortures de la prison turque. Et jusqu'aux Grands Lacs redoutables, les Pères blancs sont allés écrire l'épopée missionnaire la plus étonnante du XIX^me^ siècle. Mais, entre le mahométisme et le fétichisme, une œuvre chrétienne reste à faire qui demande encore des milliers d'apôtres.

Le Père Werner fut un des plus zélés. Dans l'Est africain où les capucins de la province suisse ont remplacé les bénédictins allemands de Sainte-Odile, son activité se dépensa au profit de toutes les œuvres missionnaires établies sur un territoire trois fois plus grand que la Suisse et que la guerre avait laissé dépourvu de culte et de prédicateurs catholiques. Il se dévoua pour chacune avec la même ardeur jusqu'au jour où la fièvre noire vint l'emporter, à Kipatimu, éloigné de la mission centrale par dix journées de marche et sans prêtre à côté de lui, mais dans les bras du Maître qu'il avait servi d'un cœur si véritablement livré.

Le Père Werner faisait partie d'une des grandes familles catholiques dont la race, heureusement, ne saurait se perdre et qui donnent à l'Eglise ses plus précieux serviteurs. Sur les dix enfants du beau foyer soleurois, cinq étaient entrés dans les Ordres, avec l'approbation d'une mère croyante que réjouissait l'abondance du sacrifice fait pour le ciel. A elle principalement s'adresse le journal du missionnaire. Les premières lettres sont un cri de reconnaissance jeté vers cette mère tendre et virile qui a su répondre au désir du Seigneur et lui livrer un fils particulièrement aimé, chair et sang de son propre corps. « Y a-t-il quelque chose de plus magnifique que les desseins de Dieu sur moi ? s'écrie le Père Werner, naviguant sur les eaux où saint Maurice et la Légion thébaine arrivèrent de l'Egypte. Et cela, chère maman, c'est à toi que je le dois... Combien je te remercie ! » Suivent les récits du débarquement à Dar-es-Salaam et des premiers contacts avec une population mélangée, Indiens, nègres, métis, Anglais et Goanais, puis des histoires de chasse, de tempête, d'incendie dans la brousse, de tranquilles sommeils sur la colline de Simbasi où monte le rugissement des lions. Périls sur mer et périls sur terre, rien n'épouvante le missionnaire. « Je n'ai jamais peur », dit-il. « Les difficultés, les privations, les dangers, j'en fais fi. L'amour de Dieu m'est tout ». Telle est la tonique de ce chant d'allégresse continuel parti de la côte africaine flamboyante pour atteindre les prés humides et les forêts ombreuses de la Suisse allemande. « Je ne me suis jamais senti si heureux... Je ne comprends pas qu'il existe des hommes pour trouver trop dure la vie des missionnaires...Chaque matin, je rends grâces à Dieu de la grande faveur qu'il m'a accordée... Je suis toujours plus heureux, plus ravi de ma nouvelle vie. » Le même refrain ne cesse de reprendre.

L'installation d'un village de lépreux, la « Nouvelle Assise » du Père Werner, met le comble à cette allégresse intérieure que rien ne peut abattre, ni l'indolence et l'enfantillage des nègres, ni le spectacle, plus attristant, des vices européens, transportés sur la terre païenne, ni la fatigue d'une vie d'administrateur et de gouverneur où les fonctions du professeur et du prédicateur doivent trouver place encore, ainsi que l'actif ministère du prêtre. La dernière lettre partie de la mission apporte aux confrères d'Europe cette affirmation surprenante : « Je suis si bien chez moi en Afrique que la pensée de ne jamais revoir ma patrie me laisse indifférent. » Sous la plume d'un Suisse, épris, comme tous les Suisses, de sa belle terre alpestre, couronnée de neige et de verdure, quel témoignage serait plus éloquent ? Il n'en faut pas davantage pour justifier la noble entreprise du Père Paul-Marie et montrer à tous les jeunes hommes qu'il voudrait convaincre à quel point se réalise pour le missionnaire franciscain la parole pleine de douceur : « Nul ne quittera sa maison, ou ses frères ou ses sœurs, ou son père et sa mère, ou ses enfants et ses champs à cause de l'Evangile qu'il ne reçoive maintenant, en ce temps présent, le centuple... » *(Saint Marc,* IX, 30 et 31.)

Yvonne de Romain.

SOMMAIRES DES REVUES

Etudes : 20 septembre. — A nos lecteurs : *Les Etudes.* — Après un siècle du mouvement d'Oxford (1833-1933) : Jacques de Bivort de la Saudée. — La technique de la charité : Pierre Durosoy. — En Pologne, souvenirs et impressions du deuxième voyage d'amitié des catholiques français : Pierre Lorson. — La vraie légende du Mont Saint-Michel, première traduction intégrale du roman de Guillaume de Saint-Pair, moine du Mont *(suite et fin) :* Malo Renault. — Les lettres, M. Charles du Bos et le roman catholique : Alphonse de Parvillez. — L'histoire religieuse du temps présent ; la question scolaire ; toujours la lutte des deux cités : Yves de la Brière. — Administration, 15, rue Monsieur, Paris (VII^e^).

Les morts

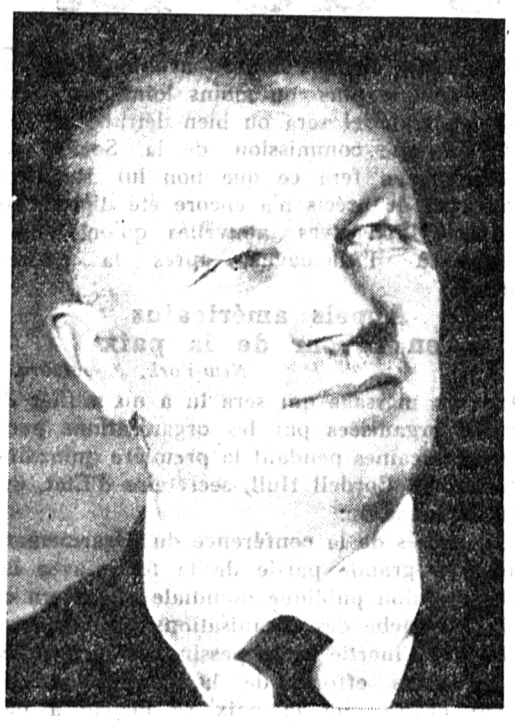

Le conseiller national Müller député conservateur de Lucerne, qui vient de mourir

LA VIE ECONOMIQUE

La Société suisse des commerçants

Le rapport de la Société suisse des commerçants sur son 60^me^ exercice témoigne d'une activité intense dans tous les domaines intéressant l'employé de commerce et de bureau. Un très gros effort a été fait notamment en vue de venir en aide aux sociétaires victimes des circonstances économiques. La caisse de chômage de l'association a versé des indemnités à 2829 membres pour une somme de 700,000 fr. Les institutions similaires, qui toutes reposent sur des bases solides : caisse-maladie, caisse de vieillesse et d'invalidité, caisse de secours et de prêts, œuvre de secours pour employés âgés, etc., ont fourni également d'importantes prestations.

Le monde des employés ressent profondément les répercussions des conjonctures économiques. Il devient toujours plus difficile pour les employés âgés tombés au chômage de retrouver une nouvelle occupation. Quant à la jeunesse commerçante, des actions spéciales interviennent pour lui donner la liberté de se rendre hors du pays pour y occuper des emplois.

Des bourses d'études pour séjours à l'étranger sont actuellement versées par la Confédération.

La société a également pris une part active aux travaux de la Fédération des Sociétés suisses d'employés et elle s'est prononcée notamment en faveur de l'institution d'un Conseil économique fédéral restreint.

L'association ne se borne pas à diriger des cours pour apprentis et employés dans plus de 100 localités, ainsi que des cours spéciaux de technique commerciale, mais elle organise, indépendamment des examens d'apprentis de commerce et de vendeuses, des épreuves supérieures : examens de chefs-comptables, examens de chefs-correspondants, examen de sténo-dactylographes.

La Société suisse des commerçants entretient en outre un service de placement ayant des succursales en Suisse et à l'étranger.

Au cours de l'exercice, elle a enregistré une augmentation réjouissante de ses effectifs ; elle compte actuellement plus de 36,000 membres actifs et 4000 jeunes sociétaires.

La vendange est ouverte

On nous écrit de Sion :

La vendange est virtuellement ouverte dans le Valais central. Les routes sont déjà encombrées de véhicules transportant la vendange. Les pesages effectués ont donné des résultats très satisfaisants : 80 à 90 degrés à la sonde.

Cependant, le gros de la vendange ne sera pas récolté avant la semaine prochaine.

AU PARC NATIONAL

L'hôtel Il Fuorn qui se trouve maintenant englobé dans le Parc national.

Echos de partout

« Giovinezza »

L'hymne fasciste, *Giovinezza,* était en vogue bien avant la marche des chemises noires sur Rome ; ses accents retentissaient déjà à une époque où le mot de « fascisme » n'existait pas.

Au mois de mai 1909, des étudiants en droit de l'université de Turin se trouvaient réunis au café Sussambrini ; ils venaient de subir leurs derniers examens et allaient se séparer dans peu d'heures à l'issue d'une fête pour laquelle il leur fallait une chanson où revécussent leurs belles années de jeunesse.

A Turin demeurait précisément un musicien de grand talent. Alors qu'il étudiait le droit à l'université royale, peu d'années auparavant, il avait composé une valse baptisée *Malombra,* d'après le roman de Fogazzaro, et cette valse avait fait le tour de l'Italie. Ce jeune compositeur s'appelait Giuseppe Blanc. L'un des jeunes hommes fut dépêché à son bureau d'avocat et, au nom de ses compagnons, lui intima l'ordre de composer en trois heures une mélodie sur des paroles que l'étudiant-poète Nino Oxilia venait d'improviser :

Son finiti i giorni lieti
Degli studi et degli amori.

(Ils sont finis les beaux jours des études et des amours)

prélude léger auquel succédaient des vers que le rythme musical devait fortement accentuer :

Compagnons, haut les cœurs,
Et saluez les jours enfuis,
Cette vie est une bataille,
Un chemin semé d'épines.
Mais nous sommes forts, nous avons vingt ans,
Et nous ne craignons pas l'avenir,

Puis venait le refrain, dont les premières paroles :

Giovinezza, Giovinezza,
Primavera di bellezza.

(Jeunesse, jeunesse, printemps de beauté)

ont été conservées dans l'actuel hymne fasciste.

En 1910, Giuseppe Blanc servait aux chasseurs. Il chanta son hymne à la jeunesse, que ses frères d'armes apprirent et répétèrent. Ils le chantèrent en Tripolitaine, en y ajoutant des strophes inspirées par les circonstances.

Comme s'il avait eu le pressentiment de la guerre mondiale, Oxilia terminait sa dernière strophe par ces vers :

Ma se un di venisse un grido
Dei fratelli non redenti,
Alla morte sorridenti
Il nemico ci vedrà !

(Mais si, un jour, retentit le cri de nos frères non rédimés, l'ennemi nous verra voler à la mort en souriant.)

C'était sa propre fin que le poète avait chantée : le 18 novembre 1917, il était tué au mont Tomba.

L'hymne subit une éclipse, qui dura jusqu'au jour où le fascisme en reprit la musique exaltante pour en faire, avec d'autres paroles, la *Marseillaise* de l'Italie nouvelle.

Histoire de contribution

Un cultivateur français a confié au *Pèlerin* une bien curieuse controverse qu'il a eue avec le fisc.

Invité à payer ses impôts, ce contribuable écrivit à son percepteur de bien vouloir se reporter... « au verset 26 du chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Mathieu ».

« Je vous serais très obligé », ajouta-t-il, « de bien vouloir me répondre par le verset suivant ».

Or, voici ce que dit l'Evangile à cet endroit : « Seigneur, prenez patience et je paierai tout ». Puis au verset suivant : « Alors, le Seigneur, touché de compassion, le relâcha et lui fit rémission de ses dettes ».

Mais le fisc fut moins généreux que le Seigneur. « J'ai le regret, répondit-il, de vous informer que les lois actuelles sur les dégrèvements fiscaux n'ont pas prévu l'application des versets 26 et 27 de l'Evangile selon saint Mathieu. »

Et il adressa à son contribuable une nouvelle sommation... selon les règles temporelles.

Mot de la fin

— Plus de concurrence entre les moyens de locomotion... On trouvera la collaboration entre le rail et la route...

— Il y a déjà les passages à niveau.

CALENDRIER

Mercredi 4 octobre

Saint FRANÇOIS D'ASSISE, confesseur

Saint François est le fondateur des Frères mineurs, spécialement voués à la pauvreté et à l'apostolat. Il a aussi dirigé sainte Claire dans l'institution des « Pauvres Dames » ou Clarisses. (1182-1226).

Tribunaux

La double tragédie du Mans

Nous avons annoncé que deux sœurs respectivement âgées de 28 et de 22 ans, Christine et Léa Papin, ont comparu devant la cour d'assises de la Sarthe pour y répondre d'un double assassinat commis avec une sauvagerie déconcertante. La première a été condamnée à mort, la seconde aux travaux forcés.

Christine et Léa Papin étaient depuis sept ans, au service de M. Lancelin, avoué honoraire au Mans, de Mme Lancelin et de Mlle Geneviève Lancelin. Christine était chargée de la cuisine et de la lingerie ; Léa remplissait les fonctions de femme de chambre. Etroitement unies, les deux sœurs étaient ponctuelles et vives à l'ouvrage. Elles étaient peu communicatives et recevaient sans observations les ordres qui leur étaient donnés ou les observations qu'on avait à leur faire. En sept ans, elles avaient réalisé 22,000 fr. d'économies.

Le 2 février dernier, M. Lancelin vint prévenir la police, qu'il lui était impossible de pénétrer dans son domicile, la porte étant fermée de l'intérieur. Il avait cependant toutes raisons de croire que sa femme et sa fille Geneviève se trouvaient dans la maison. On apercevait de la lumière dans la chambre des deux domestiques, les sœurs Christine et Léa Papin.

Des agents se rendirent aussitôt sur les lieux et, en passant dans une propriété voisine, escaladèrent le mur du jardin. Ils réussirent ainsi à entrer dans l'habitation. Un spectacle horrible s'offrit à leurs yeux. Les cadavres de Mme et Mlle Lancelin gisaient sur le palier, affreusement mutilés. Les crânes des deux malheureuses femmes étaient presque réduits en bouillie. Les deux yeux de Mme Lancelin avaient été arrachés. A Mlle Lancelin, on avait aussi arraché un œil. Ses jambes portaient, en outre, de profondes découpures faites avec un instrument tranchant.

Les agents de police montèrent au deuxième étage, où se trouvait la chambre de Christine et de Léa Papin. Les deux sœurs étaient là, couchées. On les fit lever et on les interrogea. Elles reconnurent aussitôt qu'elles étaient les auteurs du double assassinat.

Après avoir affirmé qu'elles avaient pris une part égale dans l'épouvantable tragédie, elles devaient fournir au juge d'instruction des précisions sur leur rôle respectif.

Le 2 février, vers la fin de l'après-midi, en rentrant chez elle avec sa fille, Mme Lancelin avait reçu les doléances de Christine Papin, au sujet d'un fer à repasser électrique qui ne fonctionnait plus, et qui avait occasionné une panne d'électricité. La réponse de sa patronne lui ayant déplu, Christine était entrée dans une violente colère, et, saisissant un lourd pichet d'étain, qui se trouvait à portée de sa main, elle en avait frappé sur la tête Mme Lancelin qui s'était affaissée sur le plancher. Mlle Lancelin étant accourue au secours de sa mère, Christine l'avait abattue de la même façon, puis, se jetant sur elle, elle lui avait arraché un œil avec les doigts. A l'aide du pichet, elle lui avait martelé la tête jusqu'à ce que Mlle Lancelin ne donnât plus signe de vie.

Léa Papin, avait, sur ces entrefaites, rejoint sa sœur. Mme Lancelin n'était pas morte. Saisie, elle aussi, d'une sorte de fureur sanguinaire, Léa Papin se précipita sur sa patronne, lui arrachant les yeux avec les doigts et lui fracturant le crâne avec le pichet d'étain, que venait de lui passer sa sœur.

Christine et Léa Papin ont fait, au cours de l'information, l'objet d'un examen mental pratiqué par trois médecins aliénistes. Elles ont été reconnues entièrement responsables.

AVIATION

L'avion stratosphérique Farman

A la suite des retentissantes ascensions stratosphériques du professeur Piccard, on est forcément venu à établir des parallèles entre le ballon et l'avion, et à se demander si ce dernier pourrait atteindre les mêmes altitudes que le moins lourd que l'air.

A cette question, la maison Farman a répondu quelques mois plus tard par la mise en chantier du Farman « F. 1000 » à cabine étanche, spécialement étudié et réalisé pour atteindre de 13,000 à 20,000 mètres d'altitude. A cette nouvelle, les esprits imaginatifs ont donné libre cours à leurs projets et on est arrivé à parler des « voyages de demain » de « New-York à trois heures de Paris par la stratosphère » et autres anticipations qui, quoique possibles, ont paru prématurées.

On est encore loin d'enregistrer de semblables résultats, et les constructeurs se heurtent, tous les jours, à de nombreuses difficultés. M. le colonel Maillfert, secrétaire général de la Maison Farman, a dit à ce sujet :

« L'avion prototype que nous avons construit, et dont nous poursuivons les essais, est caractérisé par une grande surface portante de 70 mètres carrés, sa longueur totale est de 10 mètres et son envergure de 19 mètres C'est un avion entièrement métallique, comprenant une cabine étanche, un moteur suralimenté et divers aménagements nécessaires pour les vols à hautes altitudes.

« Le poste de pilotage comprend deux places et un poste supplémentaire surélevé permettant au pilote une plus grande visibilité au départ et à l'atterrissage : ce dernier poste coulissant et se trouvant à l'intérieur de la cabine dès que l'avion est en vol, et que le pilote a pris les commandes normales. En effet, le problème de la visibilité est pour nous une grosse difficulté, car bien que la cellule étanche comprenne quatre gros hublots, ceux-ci étant obligatoirement situés sur les côtés de l'appareil, les difficultés de décollage et d'atterrissage sont sérieuses et nécessitent, du pilote, une grande habitude du pilotage sans visibilité.

« Nous avons fait des épreuves de résistance et d'étanchéité de la cabine en la soumettant aux pressions qu'elle aura à soutenir vers 20,000 mètres, et ces essais nous ont donné toute satisfaction. Quant au poste du pilotage, il a été très amélioré et maintenant une combinaison de tubes d'oxygène permettra au pilote un vol de trois heures sans aucun contact avec l'air extérieur.

« Le moteur est un Farman 350 C. V. de 8 cylindres inversés, à compresseur et réducteur, comprenant un groupe de suralimentation. Ce groupe fixé sur le moteur est constitué par un bloc carter comprenant les engrenages de commande et les embrayages destinés à commander les trois compresseurs devant fonctionner aux hautes altitudes, de manière que, à mesure que l'avion s'élève, on puisse maintenir, à l'entrée du carburateur, la même pression que l'air extérieur.

« C'est dans la fabrication et la mise au point de l'hélice que nous nous heurtons à des difficultés sérieuses et qui ont retardé jusqu'à présent le cours normal des essais. Durant les premières expériences, nous avions adapté une hélice en bois mais, par la suite, nous avons opté pour l'hélice métallique, les combinaisons possibles bois-métal ne donnant pas satisfaction. Nous avons encore fait des essais il y a une quinzaine de jours à l'aérodrome de Toussus-le-Noble, et nous espérons pouvoir bientôt obtenir des résultats concluants.

« Jusqu'à maintenant, nous sommes la seule maison française à nous être attaquée à ce problème, et si nous construisons un nouvel appareil, nous aurons évidemment pour nous l'expérience, et c'est là, je vous assure, un grand point d'acquis. »

VARIÉTÉS

L'homme le plus fort du monde

Du *Petit Parisien* :

Le grand athlète français qui s'était fait applaudir successivement à Paris, à Barcelone, à Stockholm, à Copenhague, à Oran, à Ceuta, à Alexandrie, etc., s'est trouvé contraint au repos.

Etant en représentations à Cherbourg, un vilain soir, il s'alita ; le lendemain, les médecins diagnostiquaient une méningite cérébro-spinale.

Sa constitution robuste résista, et dix jours après, l'homme était debout.

Vingt-quatre heures plus tard, il faut se remettre au lit, et, cette fois, c'est une paratyphoïde qui a terrassé le beau colosse...

Quelques semaines plus tard, il se relève enfin ; il a perdu 26 kilos et n'est plus que l'ombre de lui-même.

Mais bien vite sa nature généreuse reprend le dessus... et son poids augmente régulièrement de 700 grammes par jour, jusqu'au retour à la normale ; *700 grammes par jour*... Quelle belle faculté d'assimilation ! Et cela nous rappelle que Rigoulot est l'un des plus terribles mangeurs du monde. Il se plaît, du reste, à conter anecdotes sur anecdotes lorsque l'on aborde avec lui cette... substantielle question.

En voici une, typique, qu'il nous rapportait hier :

— J'étais, nous dit-il, au Havre. On me présente un géant hollandais pesant bien près de 150 kilos, et dont la réputation eût fait blêmir Gargantua. A brûle-pourpoint, il me déclare être sûr de me battre, devant une table garnie, et me propose un pari. J'accepte et précise que le perdant acquittera la note sans plus.

Et voici quel fut notre menu : 3 douzaines d'escargots ; 1 kilo 800 de viande de cheval ; un poulet entier ; un camembert et 20 bananes... Il fut battu !

Il voulut prendre sa revanche, mais, sur un menu hollandais. Et c'est ainsi que le lendemain, nous nous remettions à table devant un kilo de lard noyé dans une omelette de 24 œufs ; vinrent ensuite un poulet entier, un châteaubriant d'un kilo, un fromage ; le tout arrosé de café-crème.

Mon adversaire recula au châteaubriant et fut très étonné de me voir absorber encore le soir même, 72 sardines !...

Et Rigoulot, à l'évocation de ces pantagruéliques ripailles, rit de bon cœur ; mais il ajoute mélancolique :

— « J'en ai tout de même eu mal à l'estomac pendant quinze jours... »

Cependant, il tient à nous déclarer que semblables festins ne sont pas pour lui « plaisirs de vacances » ; tout au contraire, il n'absorbe d'abondantes nourritures que pendant les périodes d'entraînement ou de travail intense.

— Alors, qu'est-ce qui est donc, pour vous, plaisir de vacances ?...

— Une table honnêtement garnie, avec de bons amis autour. Et puis la pêche !... Ah ! la pêche ! La pêche à la ligne !

« La pêche » : il prononce ce mot goulûment, comme on prononcerait un verbe sacré... Oui, Rigoulot aime bien la pêche !

Mais, à la vérité, Rigoulot ne songe guère à la pêche, d'autant plus qu'il est maintenant resplendissant de santé et de force, et s'est déjà remis au travail.

Nous l'interrogeons encore :

— Et les vacances définitives ?... celles que vous prendrez lorsque sera venue l'heure de la tranquillité ?

— Pour cela, mes projets sont fixés. J'ai trente ans ; je vais tout d'abord battre encore quelques records et travailler une dizaine d'années ; puis ce seront les vacances, les très grandes vacances à la campagne, au bord de l'eau, dans une petite maison que j'aménagerai à mon gré, car je peins, je tapisse, je menuise comme un professionnel... J'aurai aussi des lapins, de la volaille, mais pas de gros bétail, car je n'entends rien à le soigner !

Tel est le rêve de repos de l'homme à la force stupéfiante qu'est Rigoulot. C'est, du reste, un peu celui de tous les sportifs qui, après des années d'agitation, voient dans la tranquillité absolue le souverain plaisir.

Armée suisse

L'école de recrues IV/2 à Colombier

On nous écrit :

Cette école de recrues a pour chefs le premier-lieutenant Bandelier et les lieutenants Thorens, Pointet, Fridez, Robert.

Ils possèdent tous les deux qualités qu'on peut considérer comme fondamentales chez un supérieur militaire en temps de paix : ils sont intelligents et humains.

Ils sont intelligents ; ils savent reconnaître le bon travail effectué, l'effort fourni, et en félicitent leurs soldats. Cela augmente leur confiance en eux, et leur redonne du courage.

Ils sont humains, car ils traitent leurs subordonnés comme des hommes, non comme des bêtes ou des machines.

Pour obtenir d'un homme qu'il obéisse de bonne grâce, il faut que son intelligence voie clairement le but à atteindre, et qu'elle sache comment l'atteindre. C'est vers le but alors que la volonté tendra, sans y être obligée. Les chefs l'ont compris ; la situation tactique est toujours clairement indiquée.

Ils sont humains aussi, en ménageant la santé de leurs hommes. S'il pleut trop, le travail s'effectue en caserne. Si la pluie les surprend au travail, lorsqu'on rentre en caserne, on se change, et l'après-midi on ne travaille pas en habits mouillés.

Les officiers sont poètes aussi.

Une alarme de nuit, à 3 h. ½, a permis, après quelque temps de marche, de jouir d'un splendide lever de soleil et d'une vue très nette des Alpes et spécialement du Mont-Blanc.

Samedi, 7 octobre, commence la grande course. L'école se rendra vers Grandson-Yverdon, où elle combattra contre l'école de recrues de Lausanne. Espérons que le beau temps persistera. En tout cas, la bonne humeur ne quitte pas la troupe.

Telle est l'école de recrues de Colombier. Elle a aussi ses moments pénibles ; il faut faire la part des tracas militaires, mais ne pas s'y arrêter.

A l'armée tout n'est pas rose,
Ça ne fait rien, les pioupious, en avant,
Après la marche, il y a la pause,
Après la pluie, c'est le beau temps.

Zog.

Publications nouvelles

Problèmes philosophiques. La connaissance humaine. Les fondements de la morale, par le R. Père Joseph Le Rohellec, de la Congrégation du Saint-Esprit, docteur en théologie et en philosophie, licencié ès lettres, membre de l'Académie romaine de Saint-Thomas, répétiteur de philosophie au Séminaire pontifical français de Rome. Articles et notes recueillis et publiés par les RR. PP. C. Larnicol et A. Dhellemmes, de la Congrégation du Saint-Esprit, Directeurs au Séminaire français de Rome. Préface par le R. Père Charles Boyer, S. J., professeur à l'Université grégorienne. Un volume in-8 de XIV-370 pages. Prix : 20 fr. Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-VIme, Fribourg, Librairie catholique.

Cet ouvrage, composé avec des fragments déjà édités dans différentes revues et un grand nombre d'autres jusqu'ici inédits, nous apporte le témoignage philosophique d'un esprit solide et brillant, le R. Père Le Rohellec, mort à 48 ans, sans avoir eu les loisirs nécessaires à la mise au point définitive des livres qu'il méditait depuis longtemps de publier. Deux problèmes, à la vérité fondamentaux, l'attiraient ; celui de la connaissance humaine et celui des fondements de la moralité. Les PP. C. Larnicol et Dhellemmes, qui furent au Séminaire français de Rome les élèves du Père Le Rohellec avant d'être ses collaborateurs dans l'enseignement de la philosophie, ont pensé qu'il y avait là de riches matériaux : ils les ont présentés et mis en ordre avec l'unique souci d'être fidèles à la pensée du maître et à son rythme logique. Ils ont parfaitement réussi.

La première série d'études, sur la connaissance humaine, est dominée par un mémoire rédigé en français sur la part de l'intuition dans la simple perception intellectuelle : nous sommes là au centre de la position du Père Le Rohellec en épistémologie, toute basée sur le contact vivant et conscient du sujet avec la réalité objective. Cinq dissertations latines préparent ou suivent cette thèse. Ce sont : *De ratione formali cognitionis. — Utrum juxta sancti Thomae doctrinam essentiae rerum sensibilium statim in simplici apprehensione percipiantur ? — Ne fundamento metaphysico analogiae. — De cognitio ne nostra analogica de Deo. — De genuina humanae cognitionis ratione adversus idealismum hodiernum.* Cette dernière étude résume les cours que fit, dans la chaire de saint Thomas, à l'Université du Séminaire romain, le regretté professeur : elle contient une critique serrée des doctrines du philosophe italien Gentile.

La seconde partie : la morale, se compose de cinq études, toutes écrites en français. *Le courant positiviste dans la philosophie contemporaine. — Le positivisme en morale. — Exposé de la morale sociologique. — Morale individuelle et morale sociale. Les fondements métaphysiques de la morale.* Ce qui fait la cohésion de ces différentes études et leur puissant intérêt, c'est le rôle prépondérant que l'auteur donne à la cause finale.

On trouvera en appendices des *extraits d'une chronique de métaphysique* écrite pour la revue thomiste, et trois autres études : *Le rôle de l'imagination en métaphysique. — La théorie des passions chez saint Thomas. — Origine augustinienne et plotinienne de l'argument ontologique de saint Anselme.*

La simple énumération des questions traitées montre l'importance de l'actualité des problèmes soulevés et dévoilent même l'esprit de stricte orthodoxie thomiste selon lequel ils sont résolus.

Dans une docte et belle préface, le R. Père Charles Boyer, professeur à l'Université grégorienne, universellement connu pour ses travaux sur la doctrine de saint Augustin, remercie les éditeurs d'avoir conservé vivante, parmi les studieux de philosophie scolastique, la noble et bienfaisante influence du Père Le Rohellec. Il semble qu'ils l'aient accrue en présentant dans un bel ordre logique ces éléments épars et en permettant leur utilisation plus facile par la table analytique qu'ils ont ajoutée à la fin du volume.

Schweizerische Beiträge zur Kunstgeschichte. — Verlag : Schönenberger und Gall A.-G. — Winterthur.

Als zweites Heft der « Schweizerischen Beiträge zur Kunstgeschichte » erschien soeben von *Gertrud Lendorff* eine reich illustrierte vortreffliche stilkritische Untersuchung über die Bildnisse des oberitalienischen Manieristen *Giovanni Battista Moroni.* Die Arbeit bringt eine verdienstliche Interpretation und Kritik des sorgfältig untersuchten kunstgeschichtlichen Materials. Ein ausführlicher, chronologisch angelegter Katalog der echten und fälschlich zugeschriebenen Werke, ein Standortsverzeichnis und eine systematische Tabelle der Trachten vervollständigen die nützliche Studie.

Mit feinem künstlerischen Empfinden und verständnisvoller Berücksichtigung der vielgestaltigen historischen Tatbestände hat Frl. Lendorff die künstlerische Entwicklung des Bildnismalers verfolgt, die überlieferten Werke gesichtet, überzeugend geordnet und die schöpferische Leistung und persönliche Eigenart Moronis klargelegt. Moroni war keiner der ganz Grossen, sein Werke sind aber trotzdem von unvergesslicher und wertvoller Eigenart. Mit klugem Sinn hat die Verfasserin die historische und qualitative Beschränkung des Meisters erkannt und seine Bedeutung innerhalb dieser Grenzen mit unbehindertem und umsichtigem Blicke verfolgt. Die gebotenen Bildbeschreibungen und Analysen der wirksamen künstlerischen Kräfte erfassen daher jeden einzelnen und vielfach bescheidenen Zug in seinen grossen menschlichen und historischen Zusammenhängen, bieten im kleinen ein persönlich abgerundetes und wesenhaftes Abbild der grossen Welt, erschliessen in lebendiger Darstellung die Feinheiten des künstlerischen Schaffens und das Einmalige im historischen Geschehen. Zum Beleg dafür sei die abschliessende Charakteristik des Meisters hier im Wortlaut wiedergegebenen : « Wir wissen von keinerlei ketzerischen Regung Moronis, er lebte von kirchlichen Auftraggebern begünstigt, und starb anscheinend als guter Katholik. Trotzdem ist er der Generationsgenosse jener Menschen, die um des Glaubens willen starben und andere sterben liessen. Auch die Menschen, die er darstellt, scheinen zum Teil mit einem Tode auf dem Scheiterhaufen gerechnet zu haben. Das *sic et tu* des Conte Giorgio Tassi, der auf das im Feuer geläuterte Gold deutet, kann einen furchtbar ernsten Doppelsinn haben. »

Les personnes qui nous envoient l'avis d'un changement d'adresse sont priées d'y joindre 20 centimes en timbres. L'ADMINISTRATION.

FRIBOURG

POUR LES AVEUGLES

Au Capitole, hier soir, à l'ouverture de la conférence de Mgr Besson en faveur de l'Union fribourgeoise pour le bien des aveugles, M. de Buman, président de l'Union, en saluant le public et en remerciant Mgr Besson, a donné quelques renseignements sur l'œuvre qu'il préside, et dont Mlle Ems est la zélée trésorière. Le nombre des aveugles secourus est de 58. Mais il reste encore, dans le canton, vingt-quatre aveugles que l'œuvre est impuissante à aider, faute de ressources. Elle a même dû, hélas ! diminuer ses subsides à cause de la pénurie d'argent.

Il faut espérer que l'heureuse publicité que lui a faite la conférence d'hier soir lui vaudra un afflux de sympathies nouvelles, pour qu'elle puisse étendre son action bienfaisante.

Un cycliste grièvement blessé

A Fribourg, hier lundi, à midi, un ouvrier maçon, Max Pignolet, qui rentrait à bicyclette à son domicile, à la Planche supérieure, pour dîner, descendait la Route Neuve à forte allure, comme le font beaucoup d'autres cyclistes, qui confondent souvent cette chaussée avec un vélodrome. Près du parc aux biches, un enfant traversa soudain la route. Pour l'éviter, le cycliste donna un coup de frein brusque, qui fit faire une embardée à la bicyclette et précipita le cycliste contre une barrière. Des passants s'empressèrent de lui porter secours et le conduisirent d'abord au dispensaire de la Providence, où on lui fit un premier pansement, puis on le transporta à l'hôpital cantonal.

Le malheureux a une fracture d'un poignet et une luxation d'une épaule.

On craignait même une fracture du crâne. Mais il n'a pas perdu connaissance.

Un succès des marcheurs fribourgeois à Lausanne

Dans l'épreuve nationale de 15 kilomètres, qui s'est disputée dimanche à Lausanne, les marcheurs fribourgeois ont eu un brillant succès. Ainsi Philippe Schaller s'est classé premier des individuels ; quatrième : Sauteur puis Robert Schaller et Jean Piller. Au concours de clubs, l'équipe fribourgeoise a eu la première place. Dans la catégorie des dames, Mlle Schaller a eu le premier prix, suivie par Mlle Spielmann.

Cette course a été marquée par une réception enthousiaste faite au champion Linder, qui avait marché de Morat à Lausanne.

Cours pour apprentis de commerce

La réouverture des cours aura lieu les 4, 5 et 6 octobre, dans le bâtiment du Technicum, à Pérolles, le mercredi matin, à 8 h., pour les apprentis de 3me année, le jeudi matin, à 8 h., pour les apprentis de 2me année, et le vendredi matin, à 8 h., pour les apprentis de 1re année.

Eglise des R. Pères Cordeliers

Mercredi, 4 octobre, fête de saint François d'Assise, à 8 h., grand'messe solennelle avec sermon français. A 2 h. ½, vêpres solennelles et bénédiction ; 6 h. ½, *Transitus* : commémoration de la mort de saint François.

Un appel de la « Semaine suisse » en faveur de la Foire aux provisions

La Foire aux provisions de Fribourg, qui a lieu cette année pour la quatrième fois, attirera à Fribourg une foule de visiteurs ; ceux-ci seront d'autant plus nombreux que les cinq premiers jours de la Foire aux provisions tombent dans la Semaine suisse de voyages, avantage dont profiteront ceux qu'attire le charme de Fribourg, l'une des cités les plus attachantes de Suisse romande.

Les organisateurs de la Foire aux provisions sont gens sages ; ils savent que rien ne sert de développer démesurément une manifestation qui, dans son cadre original et limité, connaît un succès grandissant. Aussi sera-ce plus que la nouveauté, la qualité de l'effort réalisé par les exposants qui retiendra l'attention des visiteurs

A la Grenette et sur la place de Notre-Dame, dans le bâtiment et ses annexes, les stands se présenteront mieux encore que par le passé et les produits exposés seront un témoignage éclatant du travail excellent de la campagne fribourgeoise.

Produits de qualité, ceux qu'on appréciera à la Foire aux provisions feront honneur au travail national, et c'est pourquoi les divers stands seront ornés de l'affiche officielle des « Marchés de la Semaine suisse ». Cette décoration, qui place la Foire dans le cadre de la propagande économique nationale, établit un lien heureux d'entr'aide entre l'effort des paysans fribourgeois et celui que commerçants, artisans et industriels réaliseront du 21 octobre au 4 novembre, lors de la « Semaine suisse ». Nul doute que, à Fribourg, le succès de cette dernière ne soit préparé par le succès de la Foire aux provisions.

Du 5 au 16 octobre, Fribourg connaîtra cette animation gaie que beaucoup aiment à retrouver, et que d'autres, nombreux, iront cette année grossir de leur présence ; après y avoir fait, souhaitons-le, de bonnes affaires, ils en emporteront le meilleur souvenir.

Jeu de la Passion

Plus de 1500 enfants ont assisté, dimanche dernier, à la répétition générale du *Mystère de la Passion*. Les scènes si variées et si impressionnantes ont produit leur effet sur les spectateurs. Cet effet sera encore plus fort aux représentations futures, où le public, mieux que les enfants, saura vivre les scènes si merveilleuses de la vie du Christ, de Béthanie à la Résurrection.

Aux prochaines représentations, l'orgue, obligeamment mis à disposition par la manufacture de Willisau, sera complètement installé et contribuera au plein succès du *Mystère de la Passion*. Les chants si merveilleux de la maîtrise de Saint-Jean seront écoutés dans un silence religieux avec une attention soutenue.

La représentation de dimanche a pleinement réussi. Le Christ tient admirablement son rôle : sa figure, ses gestes, ses paroles captivent continuellement l'attention. Marie, si noble et si digne dans sa grande douleur, attire tous les regards et provoque une profonde compassion.

La représentation de dimanche a fait la preuve d'une préparation vraiment soignée et pieuse. Nous devons féliciter tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se sont dévoués pour la réalisation du *Mystère de la Passion* à Fribourg.

La représentation de dimanche prochain commencera à 3 heures précises.

RADIO

Mercredi, 4 octobre

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 15 h. 30, concert par le petit orchestre Radio-Lausanne. 18 h., *Heure des enfants*, organisée par l'oncle Maurice. 19 h., *La Foire aux provisions de Fribourg*, quelques mots par M. Jules Curty, secrétaire général. 19 h. 15, communiqué touristique. 19 h. 30, *Le charbon du blé*. 20 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 20 h. 50, *Cabaret des sourires*, présenté et bonimenté par Ruy Blag. 21 h. 50, dernières nouvelles. 22 h., *Les travaux de la Société des nations*.

Radio-Suisse allemande

12 h. 40, quelques œuvres de Richard Strauss (gramophone). 19 h. 10, concert de gramophone. 20 h., musique russe, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 21 h. 10, musique d'orgue (Vme soirée).

Radio-Suisse italienne

19 h. 35, musique de chambre. 20 h. 45, pots pourris et fantaisies par le Radio-Orchestre.

Stations étrangères

Kœnigswusterhausen, 20 h. 5, concert instrumental varié. Munich, 21 h. 10, soirée variée. Heilsberg, 22 h. 30, concert du soir. Londres (Daventry), 20 h., variétés. Londres régional, 20 h., promenade-concert, relayée du Queen's Hall, Londres. Vienne, 19 h., concert de musique italienne.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

10 h. à 11 h. 55, Stuttgart, musique légère, 11 h. 59 à 12 h. 28, programme de Beromunster. 14 h. à 14 h. 30, Cologne, concert. 17 h. à 18 h., programme de Beromunster. 23 h. à 24 h., Francfort, musique légère.

Un curé parle à un pasteur

dans le nouveau livre

de

Monseigneur BESSON,

APRÈS QUATRE CENTS ANS

volume in-8o carré, 320 pages,
avec 34 bois inédits de F. Fay

Prix de vente : **Fr. 3.50** (franco de port **Fr. 3.80**)

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG

Tél. 1.07 et 3.79

Compte de chèques postaux IIa 179

PUBLICATIONS NOUVELLES

Die Alpen-Les Alpes-Le Alpi : Revue mensuelle du Club alpin suisse. Rédacteurs : Dr E. Jenny, Zofingue, et prof. A. Roussy, Genève. Imprimeur et dépositaire général : Stämpfli et Cie, Berne. Prix du No fr. 1.20.

Le numéro d'août de cette revue, que le Club alpin suisse publie depuis neuf ans, contient toute une série d'articles fort intéressants. La partie allemande renferme les articles suivants : « Natursicht », par O. E. Meyer ; « Die Doldenhorngruppe », par H. Lauper (avec 5 illustrations hors texte et 2 croquis) ; « Fründenhorn », par J. Berger (avec 2 illustrations hors texte) ; « Alpendohlen », par W. Zeller ; « Aus Tarentaise, Vanoise und Maurienne », par H. Kleinert (avec 2 illustrations hors texte et 1 croquis). En outre, on trouvera dans ce numéro la reproduction d'une photographie de H. Krűsi, « Ende der Futterherrlichkeit am Fusse des Fünffingerstockes I », qui fut remarquée au concours de photographie du C. A. S. Enfin, une poésie de H. Trűmpy, « Sommerabend », termine la partie consacrée à la langue allemande.

Quant à la partie en langue française, elle débute par un récit saisissant et angoissant à la fois : « La foudre au Peigne », dans lequel A. Fontana reproduit les sensations et les sentiments de ses camarades atteints, comme lui, par la foudre à 3192 m. On en pourra tirer certaines déductions, contribution à l'étude des accidents causés par la foudre en haute montagne. 3 illustrations hors texte accompagnent cet article. Puis S. W. Poget nous décrit « les merveilles du monde souterrain » en nous conduisant dans les grottes de Postumia (Adelsberg) et de San Canziano. 3 illustrations hors texte nous initient aux beautés de ces grottes. Un récit d'autrefois — car 1892 c'est autrefois —, « Au bon vieux temps des glissades », par E. Gétaz, nous donne de curieuses indications (illustrées par 2 dessins) sur la façon dont on entendait les rutschées en ce temps-là. Et, pour terminer la partie dite littéraire, quelques « Souvenirs et conseils », extraits des « Escalades dans les Alpes » de A. Whymper, seront bons à méditer par tous et particulièrement par les jeunes montagnards.

Secrétaire de la rédaction : *Armand Spicher*.

7 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

Princesse d'un soir

par Charles FOLEY

— Je ne veux pas le connaître, répondit Jean.

— Vous le connaîtrez !, reprit Yvette.

Le débat recommença, mais, cette fois, sans larmes et sans colère.

Jean, tout à l'heure avide de savoir, ne voulait plus rien entendre. Elle, d'abord silencieuse, s'entêtait maintenant à tout conter. Ce fut, sans trop se faire prier, le jeune homme qui céda.

Mlle Bervalle se nomma ; ensuite elle expliqua son entente avec Céline.

Diverti, puis ému de l'aventure, Jean écoutait avant tant d'indulgente attention que cette confession, tant redoutée par la jeune fille, ne lui donnait plus qu'une sensation de délivrance. Elle s'y abandonnait en douce effusion.

— Je pensais avoir si bien pris mes précautions ! conclut la cousette ingénue. Et voici que, du premier coup, vous découvrez la vérité ! Pour peu que Mme Essingher soit aussi perspicace que vous, je vais, pour avoir cédé à mon élan de cœur, me trouver dans une situation désespérée.

— Pas si désespérée, dit le jeune homme qui, pour la consoler, retrouvait son calme et sa fermeté. Votre aveu, dont j'apprécie tout le prix, vient de vous assurer, dans cette maison, un protecteur ou plutôt un camarade absolument dévoué. Je veillerai sur vous. Il ne vous arrivera, j'en réponds, rien de fâcheux.

— Oh ! que vous êtes bon, monsieur de Marsenne, et combien je vous remercie ! Vous me promettez, n'est-ce pas ? de ne rien dire à personne.

— Rien sans votre permission, je vous le jure ! Je suis trop heureux d'avoir vos confidences pour en faire part à qui que ce soit. Cette première rencontre, si pleine de promesses, me fait l'effet d'un songe. Notre petit roman peut-il mieux commencer que par un secret à nous deux ?

Un peu remise de ses émotions, Yvette jugea prudent de modérer la fougue de ce dévoué camarade.

— Il ne s'agit pas de roman, mais simplement d'une charitable comédie dont vous savez à présent le motif. Pour mener cette comédie à bonne fin, ne gâtez pas votre rôle de confident, — si généreusement accepté ! — par des répliques de jeune premier... qui ne sont pas de votre emploi.

La jeune fille adoucit sa semonce d'un tel sourire que Marsenne ne pouvait se fâcher.

— C'est bien assez de péripéties pour ce matin, poursuivit Yvette. A prolonger notre conversation, si agréable qu'elle soit, nous risquons d'être surpris par un tiers.

— Vous voulez que je me retire ?

— Je le veux... non sans regret ! Mais c'est, pour le moment, ce que vous avez de plus sage à faire. Au fait, pourquoi êtes-vous venu et que cherchiez-vous ?

— J'aurais préféré ne pas vous le dire. Nous retombons du rêve dans la plate réalité : je cherchais une brosse ! Les domestiques doivent être occupés aux préparatifs de la fête. J'ai sonné trois fois sans que parussent ni soubrette, ni valet de chambre. Perdant patience, je me suis mis à leur recherche.

— Je serais fort en peine de vous venir en aide. Je connais cette maison encore moins que vous.

— Je m'excuse de vous avoir dérangée, mademoiselle. Quand vous reverrai-je ?

— Pas ici. C'est trop dangereux. Comptons sur le hasard. Il nous a déjà très bien servis.

— Je l'aiderai !

Sur ces mots, le jeune homme sortit.

Quand le bruit de pas se fut éteint dans l'escalier, Yvette enleva prestement sa bague et la cacha dans sa pochette. Puis elle commença à se picoter le bout des doigts avec la pointe de son aiguille. Mais, rose, sa peau fine ne voulait ni mourir, ni même blêmir. Alors Mlle Bervalle se remit à raccommoder le tulle, songeant que tant de précautions n'étaient plus nécessaires : n'avait-elle pas, à la villa Moresque, un camarade prêt à la préserver de tout événement fâcheux ?

V

Seule depuis vingt minutes, Yvette venait d'achever son travail quand, après s'être approché sur la pointe des pieds, quelqu'un fit, en coup de vent, irruption, dans la pièce.

C'était une petite vieille dame boulotte, rondelette, dodue, le cou dans les épaules, le torse affaissé, le dos voûté, mais vive, affairée, pétulante, enfiévrée de bougeotte et trottant comme une souris.

— Pas encore terminé ce voile ? dit avec impatience une voix aigrelette et cassée. Vous regardez voler les mouches ?

— Madame Essingher, je pense ?

— Certainement, s'exclama la petite vieille dame. Qui voulez-vous que ce soit ?

— Je viens justement de finir.

— Ah ! tout de même ! Montrez ça !

Sans attendre qu'Yvette lui tendît son ouvrage, Mme Essingher le prit. Elle fit jouer son face-à-main, le plaqua sur ses yeux bombés de myope et, devant son nez busqué, fit défiler une à une les fleurs brodées sur le tulle.

Yvette eut loisir de constater que Fanny n'avait pas exagéré. Extraordinairement fagotée, front trop blanc et pommettes trop rouges sous sa perruque de clown rutilante et frisée, la *patronne* avait bien la mine cocasse et la silhouette falote d'une fée Carabosse.

— Ça ira, quoique bâclé ! apprécia Mme Essingher, en rejetant le tulle sur les genoux d'Yvette. Mais comment, ayant achevé cet ouvrage, n'avez-vous pas demandé autre chose à faire ?

La voix éraillée de la millionnaire, après s'être lancée dans des notes de tête suraiguës, s'étrangla brusquement dans sa gorge. Uniquement occupée de vérifier l'ouvrage elle n'avait pas daigné regarder l'ouvrière. Mais une fois redressée et face-à-main braqué sur Yvette, elle eut un haut-le-corps de surprise puis resta muette de saisissement devant ce frais et délicat visage. Ses yeux de myope davantage bombés et son nez busqué rejoignant subitement son menton de galoche, elle eut, avec ce bec crochu, tout à fait l'air d'une perruche en colère.

— Qu'est-ce que ça signifie ? s'écria-t-elle dès qu'elle eut retrouvé le souffle. On m'avait affirmé que Céline était laide et qu'elle avait trente ans. Vous n'êtes pas Céline ! Je ne veux pas de vous ! Croyez-vous que je sois dupe et n'évente pas la ruse... Petite intruse effrontée ? Mais ça ne se passera pas comme ça... Ah ! mais non. Ah ! mais non !

Brandissant son face-à-main, la grosse petite vieille gesticula, piaffa sur place puis tourna sur elle-même comme une toupie folle qui roule, vacille et se cogne partout avant de tomber.

(A suivre.)

LE STIMULANT
Apéritif au vin et quinquina

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Mademoiselle Cécile VILLET

tertiaire de Saint-François

aura lieu mercredi, 4 octobre, à 8 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Les familles Pidoud, à Montagny-la-Ville, profondément touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, remercient bien sincèrement M. le chanoine Bovet, M. l'abbé Fragnière, directeur de l'Ecole normale, MM. les professeurs, le Cercle catholique et toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Dans l'impossibilité de répondre particulièrement aux très nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées dans la douloureuse épreuve qui la frappe, **Madame veuve L. Jenny** prie toutes les personnes, parents, amis et les sociétés des Contemporains et l'*Avenir*, de trouver ici l'expression de ses sincères remerciements et sa plus vive reconnaissance.

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. MURITH S. A.
FRIBOURG
Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

C. F. F. dimanche 8 octobre
à 3 h., 1/2 tarif
Les Mystères de la Passion
A FRIBOURG
300 exécutants — Nouvelles orgues de la fabrique Willisau S. A. — **BILLETS :** L. von der Weid, Musique, Fribourg. Tél. No 20. Librairie Voirol, Berne. Tél. No 35268. 14631

Pour consoler et guérir les scrupuleux

(Extrait de la *Nouvelle revue théologique*)

Brochure de 36 pages

« C'est un travail plus succinct, plus direct, plus immédiatement pratique du point de vue spécial de la direction de conscience que tous les ouvrages de grande valeur, traitant déjà la question. Il rendra service aux directeurs et aux scrupuleux. »

(*La Croix*, 23 juillet 1933.)

Prix : Fr. 1.—

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

130, place Saint-Nicolas, Fribourg.

Ecole secondaire de jeunes filles
FRIBOURG

Ouverture du cours rapide de coupe I
mercredi 4 octobre
Ouverture du cours rapide de lingerie I
vendredi 6 octobre

VILLE DE FRIBOURG

Mise à l'enquête

Les plans pour la construction :

a) d'une fabrique par **Cartonnage S. A.,** à Pérolles, à la rue J. Gachoud, sur l'art. 3212 a, plan folio 55 du cadastre ;
b) d'une maison par **M. Ding A.,** Sous-Bonnesfontaines, art. 975-7ab, plan folio 32 du cadastre,

sont mis à l'enquête restreinte, au Secrétariat de l'Edilité.

Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions jusqu'au mardi 10 octobre 1933, à 9 heures.

Direction de l'Edilité.

J'engagerais tout de suite un

jeune homme

fort et robuste, sachant si possible traire et faucher, pour une année. Gages : 30 à 40 fr. par mois. 14634

S'adresser à **Jean Louis Brunner-Porret,** agriculteur, **BEVAIX (Ct. Neuchâtel).**

CAPITOLE

Jusqu'à jeudi soir (inclus.)
ENCORE POUR 3 JOURS
LE FILM A GRAND SUCCÈS

Les deux orphelines

RÉSERVEZ VOS PLACES A TEMPS

Téléph. 1300

Pour l'achat d'une bonne semence de céréales d'automne,

adressez-vous

au marché-concours de Guin

Froment Mont-Calme
Froment Plantahof
Seigle du pays
Seigle Mont-Calme

non seulement en échantillons, mais en grand choix. 170-8

Garantie pour la pureté de sorte, la santé et un bon triage des semences.

Toutes les livraisons sont faites au moment de la réception des commandes.

Adressez vos commandes au **Syndicat des sélectionneurs de la Singine, à Guin.**

(Tél. 45.80, dépôt)

CINÉMA ROYAL

continue son succès

Retenez vos bonnes places à temps.

Tél. 7.14

Vente juridique
d'immeubles

Lundi, 23 octobre 1933, à 10 heures, à la salle du tribunal, Maison de justice, à Fribourg, l'office vendra les immeubles art. 314 aba, 314 abb, 314 abc et 439 a, de Villars-sur-Glâne, comprenant habitation No 117, cave, atelier, grange No 118, écurie, champ et jardin de 7,442 mètres, dépendant de la faillite d'Isidore Despont, agriculteur, à Corminbœuf. Taxe cadastrale : Fr. 33.261.—. **Ces immeubles seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur.**

14393 Office des faillites de la Sarine.

Vente de domaine
aux enchères publiques

Jeudi 5 octobre prochain, dès 14 heures, à l'auberge de **Fétigny,** M. Emile Blanchard exposera en vente, par voie **d'enchères publiques, le domaine** qu'il possède au dit lieu et comprenant : maison d'habitation, grange, écurie et **14 poses** de terre (verger, eau, fosse à purin avec vidange).

Pour renseignements et conditions de mise, s'adresser au propriétaire ou au bureau soussigné, à Estavayer :

14584 **M. REICHLEN, notaire.**

Haricots blancs,	le kg.	**0.25**
Allumettes,	4 paquets	**0.90**
Savon 72 %,	4 morceaux	**0.75**
Pruneaux secs,	le kg.	**0.50**

Grand choix de café vert et rôti

Epicerie E. BARRAS
rue de Lausanne, 62

A LOUER

au centre de Belfaux **bel appartement** de 4 pièces, avec tout le confort ; jardin.

S'adresser : *Publicitas, Fribourg, sous P 14626 F.*

SVELTES

Mesdames, vos ceintures enveloppantes *sur mesure, sans majoration.* Vous choisissez hauteur, façon et tissu. Que la *1re qualité.* Envoi de collections. *R. Michel,* spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne.

Ch. Broillet

médecin — chirurgien — dentiste

de retour

On désire placer

Jeune homme

sachant traire, 18 ans, dans bonne famille. Entrée 15 octobre. 41043

S'adresser : *Schneider Fernand, Noréaz.*

Qui prêterait, contre garanties

Fr. 5000.—

remboursement et taux selon entente.

S'adresser : *Publicitas, S. A., Fribourg, sous P 41041 F.*

Gain considérable

pour dames. Dépôt à la commission d'une fabrique réputée de lingerie fine. Aucun risque. Offres sous *P 3315, à Publicitas, Berne.*

Perdu

sacoche beige, fermeture éclair, contenant valeur, entre Fribourg et Belfaux. 41046

La rapporter contre récompense à la police locale.

Jeune fille

de toute confiance demande place dans bonne pension ou bon restaurant pour servir à table.

S'adr. sous *P 41048 F, à Publicitas, Fribourg.*

Personne entreprenante

demandée

disposant d'un petit capital pour créer, à Fribourg, une filiale de l'école de langues et de commerce, la plus répandue en Suisse. — Ecrire sous chiffres *P 109-5 L, à Publicitas, Lausanne.*

Institutrice

capable, brevets primaire et secondaire, très au courant des programmes, longue pratique, *donne leçons,* répétitions.

S'adr. sous *P 41047 F, à Publicitas, Fribourg.*

Café-Restaurant

très bien situé, **à vendre** à Payerne. — Revenu locatif intéressant.

S'adresser au **notaire E. Demiéville,** *Payerne.*

A VENDRE

faute d'emploi, une machine à tricoter *Dubied.*

Bas prix. 41044

Mme Emma Boyer, Romont.

IMMEUBLES

A vendre bons immeubles de rapport sis à Lausanne. Confort. Tout loué. *Rapport brut 8 %.* Bon placement de capitaux. Versem. de Fr. 20 à 40.000.—. Ecrire : *Case Ville 5773, Lausanne.*

MAISON A VENDRE

composée de 4 logements. Grand jardin, verger, eau de source intarissable, grange et écurie attenant, gaz et lumière électrique.

S'adresser à **Vincent Kessler, Planche Supérieure, 276.**

Docteur
BUMAN
a repris ses consultations

Homme robuste et sérieux, sachant éventuellement conduire

serait engagé

dans commerce.

ECRIRE à *Publicitas, BULLE, sous P 3054 B.*

A la campagne, dans les environs de Baden,

on cherche

JEUNE FILLE sachant déjà un peu faire la cuisine et aimant les enfants. Salaire à convenir.

Offres tout de suite à *M. le Dr Bohnenblust, Wettingen* (Argovie).

JOLIES CHAMBRES

meublées **à louer** dans maison tranquille, au nouveau quartier Miséricorde. Chauffage central. Bains.

Le cottage *Chemin des Grottes, 22, Fribourg.*

A vendre

tout de suite, joli petit chien noir, race « Spitz ».

S'adr. : *Rosa Schafer, TAVEL.* 41042

Mulet

On placerait, jusqu'à l'alpage 1934, un mulet garanti sage. Bons soins exigés. 14628

S'adresser *au syndicat de Treyvaux.*

A LOUER

à Grolley, à 3 minutes de la gare, **appartement** de 3 chambres, cave et galetas, pour le 25 octobre. — Bien exposé au soleil. 41039

S'adresser à *Séraphin Cériani.*

On offre à louer pour tout de suite

chambre meublée

avec confort, à proximité de la ville.

S'adresser sous chiffres *P 14630 F, à Publicitas, FRIBOURG.*

Pour le cadeau que je veux faire
Rasolette fera l'affaire.

La bonne lame suisse
RASOLETTE . . . . . rouge et or 35 Cts
RASOLETTE superflexible, bleu et argent 45 Cts
En vente dans tous les bons magasins
Une surprise dans chaque paquet de 10 lames
RASOLETTE S. A., HANDELSHOF, ZURICH

Taxez les semences de céréales suivant leur valeur réelle

La géniture d'une semence

(première, seconde ou troisième géniture) **n'est pas une garantie absolue pour la valeur de la semence**

Le sol et le climat du lieu de production, le travail du sélectionneur, l'ordre dans l'organisation des sélectionneurs et la visite des champs sont d'une importance décisive.

Il est donc possible qu'une semence de seconde ou de troisième géniture soit d'une valeur supérieure à une semence de première géniture. 170-7

Vente juridique
d'immeubles

Lundi 23 octobre 1933, à 14 heures, à l'auberge de Corminbœuf, l'office vendra les immeubles art. 174, 175, 176, 177, 181, 186, 193, 194, 198, 219, 222 b, 224 b, 220, 221, 22 a, 223, 224 a, 414 a et 184 a de Corminbœuf, comprenant habitation No 64, cave, grange, écurie, champs, prés, bois, jardin et place de 82,737 m. Taxe cadastrale : Fr. 34.903.—. **Ces immeubles seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur.** 14394

Office des faillites de la Sarine.

LUNETTES

et pince-nez nickel, belle qual., dep. **Fr. 3.50 au magasin DALER frères, route Neuve,** derrière le grand café Continental. 51-2

Encore divers articles d'optique à très bas prix.

Pour fin de saison

A vendre

deux vélos de dame neufs. Valeur : Fr. 170.— pièce, cédés à Fr. 120.—

S'adresser à *Théo Chavaillaz, Belfaux.* 14627

---

alla napoletana

Une exquise nouveauté Lenzbourg!

Hero-Sugo est une sauce riche toute prête avec viande hachée pour la préparation rapide de „Spaghetti al sugo" à la véritable mode napolitaine, la plus goûtée des connaisseurs.

La Boîte pour 500 gr. de spaghettis = 4 portions ne coûte que 65 cts.

Notre

catalogue d'automne vient de paraître.....

Vous avez dû le recevoir ces jours par la poste

Vous y trouverez un petit aperçu de l'énorme choix et des prix avantageux que nous vous offrons pour cette saison.

Nous vous recommandons vivement de visiter nos magasins spécialisés en

CONFECTION ET MODE

Rue de Romont, 35

(Immeuble Docteur Comte)

dans lesquels par un service impeccable nous vous faciliterons votre choix en vous présentant des articles à portée de toutes les bourses.

Achetez de préférence les bonnes marques de savon 1312-1

CASTOR et LION

Savonnerie KLINK Villeneuve

DOMAINE A VENDRE

Le soussigné expose à vendre, par voie de soumission, jusqu'au 10 octobre, un **domaine de 13 poses,** dont 10 poses attenantes, terrain de 1re qualité. 14608

Pour les conditions et visiter le domaine, s'adresser à **Casimir Galley, Lentigny.**

N'oubliez jamais

que c'est la

Grande Teinturerie de Morat S. A.

qui, grâce à sa puissante organisation, est le mieux à même de faire dans de bonnes conditions le

Lavage chimique et la Teinture des vêtements

MAGASIN A FRIBOURG
GRAND'RUE, 6 Téléphone 243

Parfaitement assortis en porte-plumes **Monte Rosa**

Librairie Saint-Paul, Pérolles 38, et Place Saint-Nicolas, 130, FRIBOURG.

Conducteur d'auto

Jeune homme, 26 ans, robuste, école chauffeur terminée, cherche engagement dans maison ou garage.

S'adr. sous *P 14621 F, à Publicitas, Fribourg.*

ON DEMANDE, dans une laiterie de campagne, une

jeune fille

ou de préférence une personne d'un certain âge, pour faire le ménage. Se présenter.

Prendre adresse à *Publicitas, Fribourg, sous P 14597 F.*

En vente aux Services industriels, chez les installateurs, les marchands de fourneaux et d'articles de ménage. 2118 Z

Mises publiques libres

de bétail et chédail

Pour cause de cessation de bail, M. Amédée Favre, fermier, à **Granges-sur-Marly,** exposera en mises publiques, le **5 octobre, dès 9 h. ½ du matin,** son chédail, savoir : 4 chars à pont, 1 voiture, char de marché, 1 fuste à purin, faucheuse, faneuse, charrue brabant, herse, buttoir, batteuse, coupe-raves, colliers, ainsi que tout le petit chédail d'un domaine de 80 poses.

Dès 2 heures, le bétail, savoir : 3 chevaux, 13 vaches, dont 6 prêtes au veau, 3 génisses de 2 ans et 4 veaux de l'année. Le bétail est pie-rouge.

Il sera mis en vente 15000 pieds³ foin et 6000 p. regain. 14599

Pour l'exposant :
Auguste Clément, huissier jud.

Fribourg expose et vend les produits de son sol

Foire aux Provisions

43-2

Fribourg 5 au 16 octobre 1933